

RAPPORT STATISTIQUE 2010



"ETAT DE SANTE DE L'AGRICULTURE VALAISANNE"



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

CANTON DU VALAIS

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire
Service de l'Agriculture

Crédits photos : Valais Terroir
SCA

Lieu : Conthey-Châteauneuf

Date : Le 5 avril 2011

Copyright © : SCA 2011



Table des matières

1 INTRODUCTION	3
2 L'AGRICULTURE VALAISANNE EN QUELQUES CHIFFRES	4
2.1 Evolution du nombre d'exploitations en Valais et en Suisse	5
2.2 Nombre d'exploitations agricoles avec animaux de rente	7
2.3 Surface agricole utile et surfaces d'assolements	10
2.4 Evolution des surfaces arboricoles et maraîchères en Valais et en Suisse	12
2.5 Structure du vignoble valaisan	16
2.6 Succession des exploitations agricoles de montagne avec bétail en Valais	18
2.7 Economie alpestre et laitière	21
3. POLITIQUE AGRICOLE VALAISANNE	27
3.1 Soutiens aux améliorations de structures	28
3.2 Formation de base et continue	31
3.3 Reconversion du vignoble	34
3.4 Reconversion et modernisation des cultures de fruits et légumes du Valais	37
3.5 Qualité des produits. Concours des vins	39
3.6 Agritourisme	40
3.7 Apiculture	42
3.8 Promotion des produits de l'agriculture valaisanne	44
4. PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU TERROIR VALAISAN	45
4.1 Consommation des vins du Valais	46
4.2 Vente des vins valaisans en Grande Distribution en Suisse	47
4.3 Chiffre d'affaire de la filière vitivinicole valaisanne	48
4.4 Production et commercialisation des produits issus de l'arboriculture et des cultures maraîchères	49
4.5 Mise en valeur du lait dans les fromageries	51
5. EVOLUTION DU RENDEMENT BRUT ESTIME	52
5.1 Evolution du rendement brut estimé de l'agriculture valaisanne	53
6. EVOLUTION DES PAIEMENTS DIRECTS	56
6.1 Evolution des paiements directs	57
7. VALEUR AJOUTEE DE L'AGRICULTURE VALAISANNE	59
7.1 Valeur ajoutée de l'agriculture valaisanne et Suisse	60





1 INTRODUCTION

"Un recueil d'informations statistiques en constante amélioration"

Le Service de l'Agriculture du canton du Valais gère au cours de l'année une très grande quantité de statistiques qui se retrouvent dans nombre de publications au niveau Suisse.

Ces statistiques sont d'une importance capitale pour cerner les enjeux économiques de l'agriculture et identifier les risques et les opportunités de développement. Outils de monitoring des politiques agricoles mises en place par l'Etat du Valais en complément de la politique agricole fédérale, ils servent à juger l'état d'avancement vers les objectifs définis.

La direction du Service de l'Agriculture a mandaté en interne un groupe de travail pour effectuer un recueil de ces informations sur l'agriculture en Valais, de les analyser et d'en faire une publication annuelle.

Ces résultats sont analysés avec pour principal objectif le suivi des conséquences des décisions prises par les autorités (internationales, suisses et valaisannes) sur le secteur agricole et agroalimentaire.

Loin d'être figé dans le temps, ce travail statistique est amené à évoluer en fonction des contextes politico-économiques dans lesquels va évoluer l'agriculture valaisanne.



2 L'AGRICULTURE VALAISANNE EN QUELQUES CHIFFRES





2.1 Evolution du nombre d'exploitations en Valais et en Suisse

" L'agriculture valaisanne est atypique en comparaison des exploitations Suisses "

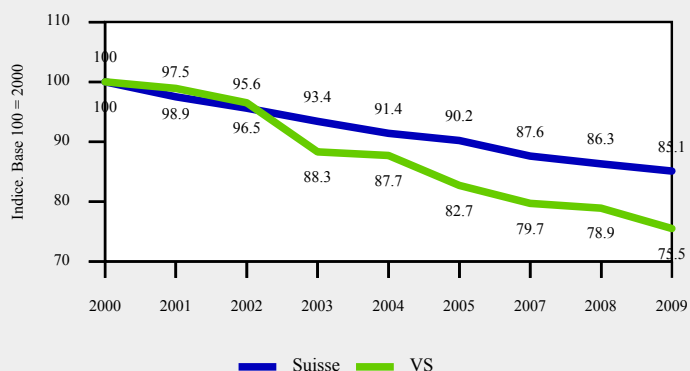
Avec 6.8 % (4'078 exploitations) de l'ensemble des exploitations en Suisse (60'034 exploitations), le Valais cache des spécificités propres à un canton montagnard. Notre canton est surreprésenté au niveau des petites structures d'exploitation (moins de 10 hectares de SAU) avec plus de 30% des exploitations Suisses dans cette catégorie. Très vite, le nombre des exploitations valaisannes dans les catégories supérieures décroît de manière significative (les exploitations valaisannes de plus de 50 ha de SAU ne représentent plus qu'environ 3% des exploitations de cette taille en Suisse).

Nombre d'exploitations suisses et valaisannes en 2009 par classes de surfaces productives (ha).

2009	Suisse	Valais	Poids du Valais
0-1	2910	872	30.0%
1-3	3738	594	15.9%
3-5	3477	488	14.0%
5-10	9669	936	9.7%
10-20	19865	659	3.3%
20-50	18491	471	2.5%
>50	1884	58	3.1%
Total	60034	4078	6.8%

Source : USP

Evolution des exploitations agricoles en Suisse et en Valais de 2000 à 2009.



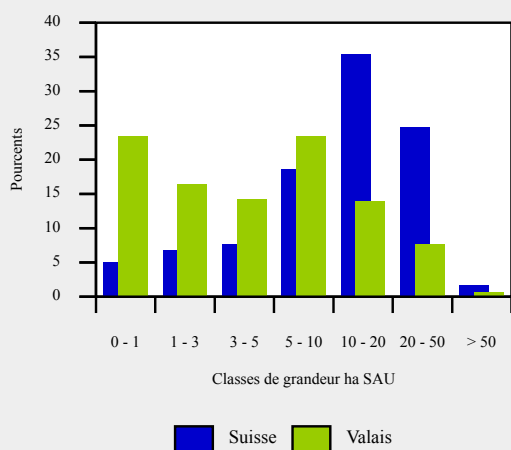
Source : OFS Relevé des structures agricoles

Au niveau Suisse, le nombre d'exploitations agricoles est passé de 70'537 en l'an 2000 à 60'034 en 2009 soit une régression d'environ 15%. Pour la même période, le canton du Valais a enregistré une diminution des exploitations agricoles de 24.5% passant de 5'401 à 4'078 exploitations.

L'évolution structurelle plus marquée en Valais, et particulièrement depuis 2003, s'explique par la diminution des exploitations de moins de 3 ha SAU. Celles-ci représentent le 53% de l'ensemble des exploitations disparues en Valais durant cette période. Cet état de fait est notamment la conséquence de la modification du cadre législatif fédéral (ex: critères d'entrée en matière pour les paiements directs en rapport avec les unités de main d'oeuvre standard - UMOS- et modification des limites de surfaces et de cheptel), et une conséquence de la diminution des aides fédérales aux petites exploitations notamment en matière d'améliorations structurelles (moins de projets individuels et plus de projets d'envergure).

"Moins d'exploitations en Valais, mais des exploitations plus grandes "

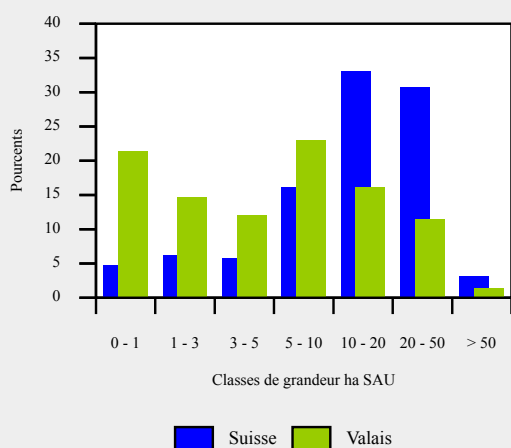
Exploitations agricoles par classes de grandeur (SAU). 2000



Durant la période 2000 à 2009, la part des exploitations agricoles suisse de moins de 5 ha SAU est passée de 19.5% à 16.9%. Pour le canton du Valais, cette part passe de 54.2% à 47.9%. Cette régression des petites unités d'exploitation a été deux fois plus importante en Valais qu'au niveau Suisse.

Les exploitations de plus de 20 ha SAU en 2000 représentaient respectivement pour la Suisse et le Valais, 26.4% et 8.2% du total des exploitations. En 2009, cette proportion est de 33.9% au niveau Suisse et de 13% pour le Valais.

Exploitations agricoles par classes de grandeur (SAU). 2009

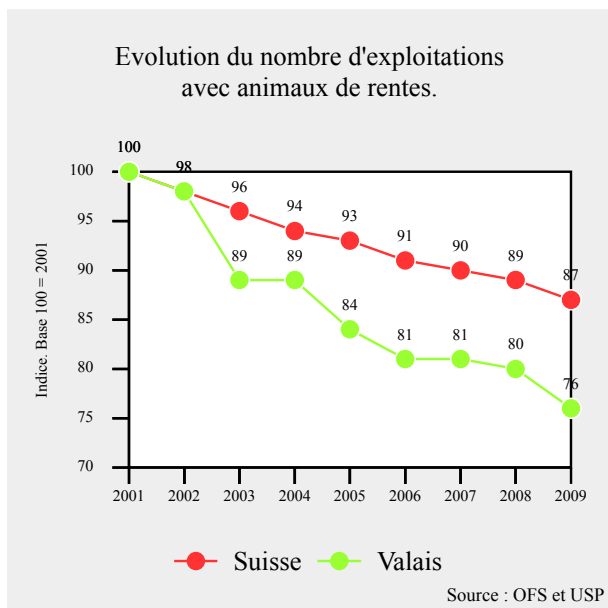


Source : OFS et USP



2.2 Nombre d'exploitations agricoles avec animaux de rente

"Baisse de 24% du nombre d'exploitations ayant des animaux de rente en Valais depuis 8 ans"

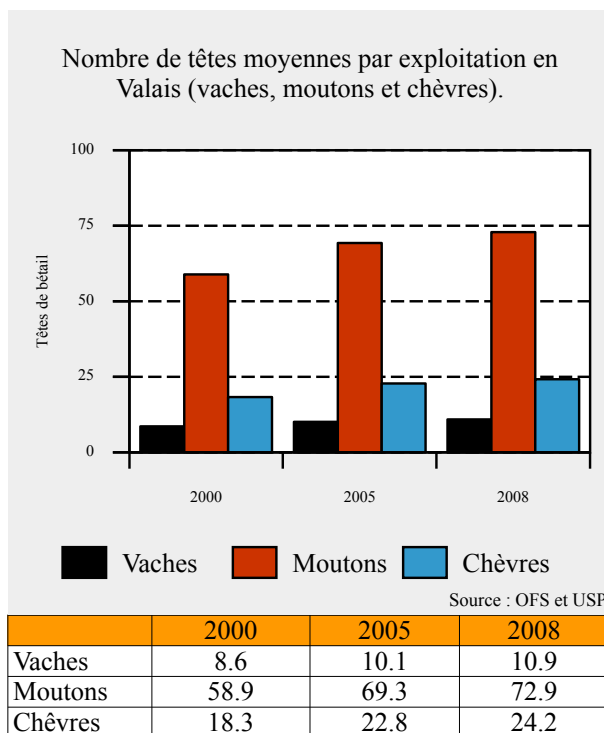


Durant la période 2001 à 2009, la baisse du nombre d'exploitations détenant des animaux de rente a été deux fois plus importante au niveau valaisan (-24%) qu'au niveau suisse (-13%).

Le nombre plus important de petites structures d'exploitations en Valais explique en grande partie cette évolution plus marquée dans notre canton.

La taille moyenne du cheptel détenu en Valais a augmenté différemment pour les vaches, les moutons et les chèvres. Cette augmentation est respectivement de 26%, 24% et de 32% durant la période 2000 à 2008.

L'augmentation du nombre moyen d'unités de cheptel (tête de bétail) est une conséquence de la baisse du nombre d'exploitations (-24% en 8 ans), avec comme objectif de rationaliser et d'optimiser les résultats économiques des exploitations.



	2000	2005	2008
Vaches	8.6	10.1	10.9
Moutons	58.9	69.3	72.9
Chèvres	18.3	22.8	24.2

"Une pression toujours plus importante est exercée sur l'affectation des surfaces exploitées"

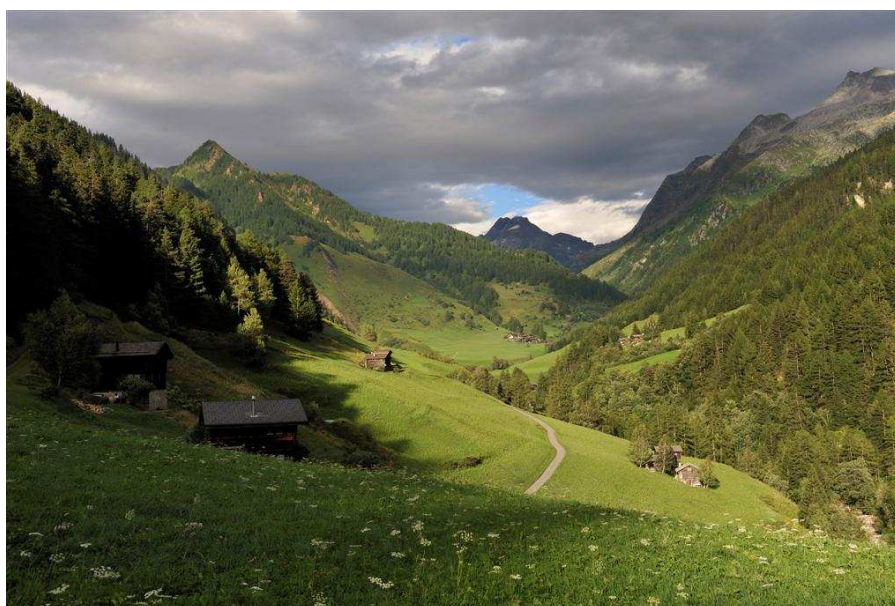
Durant la période 2000 à 2009, le nombre d'exploitations en Valais détenant des chevaux a augmenté de près de 30%, passant de 224 à 289 exploitations. Alors qu'inversément, au niveau Suisse, nous constatons une évolution négative d'environ 10% durant la même période.

Le caractère agri-touristique de plus en plus marqué du canton du Valais et l'intérêt croissant pour les activités hippiques de type "hobby's" sont à la base de cette évolution. Celle-ci n'est pas sans conséquence directe sur l'utilisation et le mode d'exploitation des surfaces herbagères du canton. Une pression s'exerce dès lors sur certaines prairies (surtout en zone de montagne) entre les détenteurs de chevaux et les autres acteurs de la branche agricole (détenteurs de bovins, ovins, caprins).

Evolution du nombre d'exploitations détenant des chevaux en Valais entre 2000 et 2009.

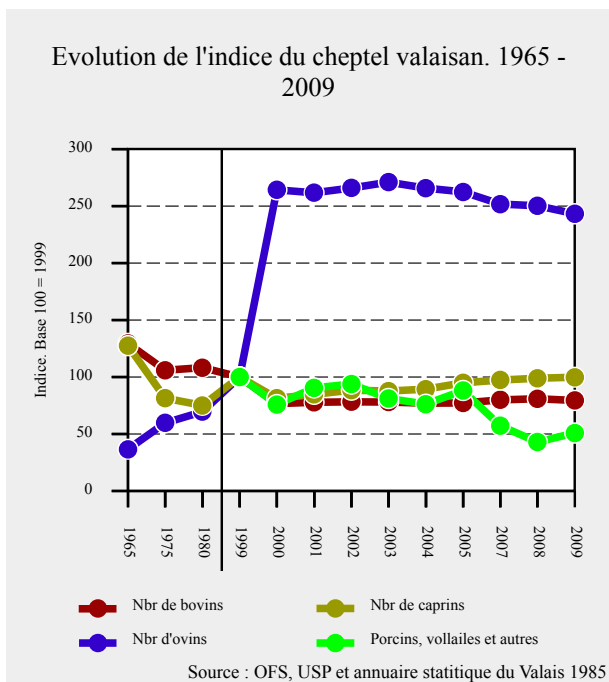
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'exploitations	224	240	255	261	268	268	268	271	279	289
Indice	100	107	114	117	120	120	120	121	125	129
Nombre d'équidés	1368	1591	1772	1840	2006	2201	NA	2453	2507	2717
Indice	100	116	130	135	147	161	NA	179	183	199

Source : OFS et USP





"Effectifs bovins, ovins et caprins relativement stables"



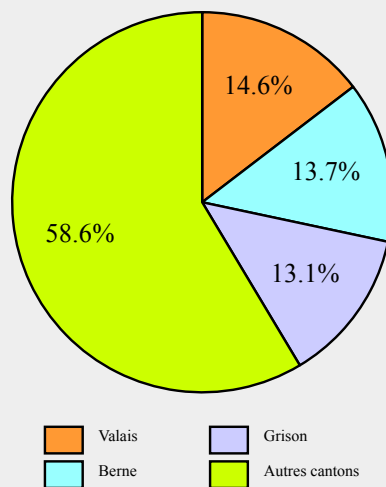
Après une diminution marquée du cheptel bovin en Valais de 1965 à 2000, on constate une relative stabilité durant la période 2000 à 2009. Et ceci, malgré une diminution du nombre d'exploitations détenant des animaux de rente. Cette évolution a pour conséquence une augmentation moyenne du cheptel bovin par détenteur de bétail.

Le cheptel ovin a connu une très forte progression dans les années 1965 à 2000 (soit une progression moyenne d'environ 18% par an) puis a subi de légères variations durant la période 2000 à 2009.

"le Valais est le premier canton ovin Suisse avec presque 15% du cheptel"

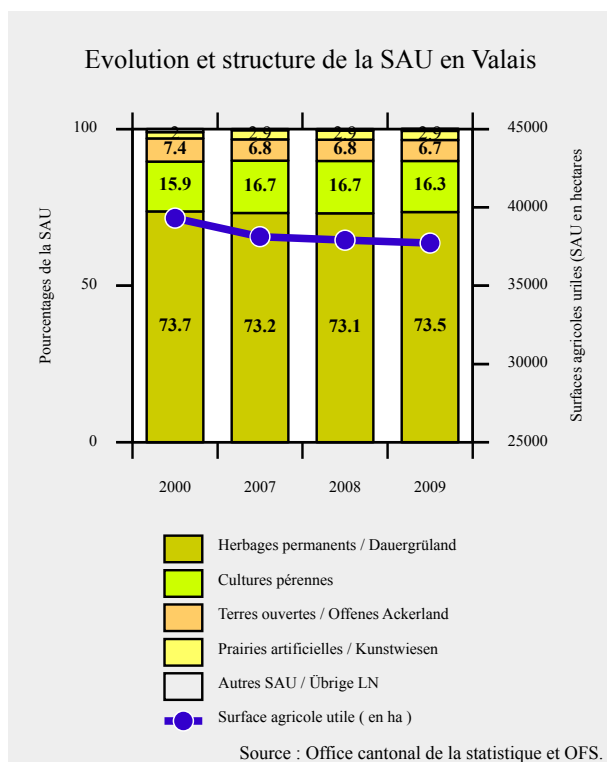


Répartition du cheptel ovin en Suisse en 2009



2.3 Surface agricole utile et surfaces d'assolements

"Une surface agricole utile en légère diminution"



De 2000 à 2009, on constate une légère baisse de la SAU⁽¹⁾ avec une surface de 39'309 hectares en 2000 et de 37'721 hectares en 2009, soit une diminution de 4% durant la période, ce qui représente 1588 hectares ou environ 2250 terrains de football! La répartition de la SAU entre les différentes cultures est quasi stable. Les surfaces herbagères représentent près des trois quarts de la SAU valaisanne. La part des cultures pérennes (cultures fruitières et vignes) représentent un plus de 16% de la SAU. La part des terres ouvertes (en % de la SAU) a diminué passant de 7.4% en 2000 à 6.7% en 2009 au profit notamment des prairies artificielles (2% en 2000 à 2.9% en 2009) et des cultures pérennes.



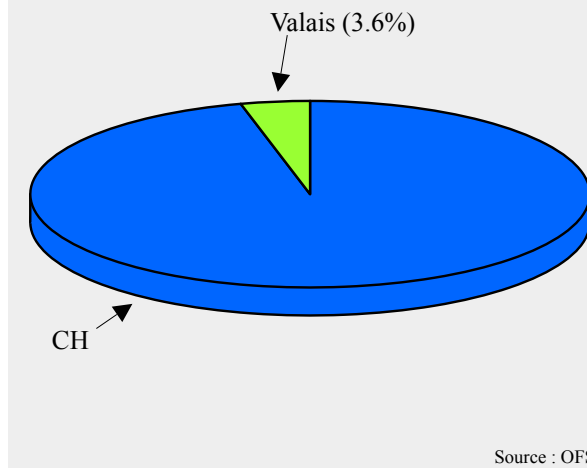
⁽¹⁾RS 910.91 Art. 14 Surface agricole utile (SAU)
1 Par surface agricole utile, on entend la superficie d'une exploitation qui est affectée à la production végétale, à l'exclusion des surfaces d'estivage (art. 24), dont l'exploitant dispose pendant toute l'année



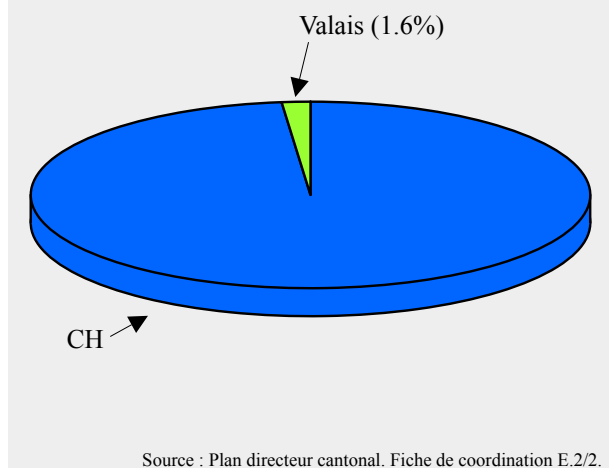
"Les SDA sources de garantie de l'approvisionnement du pays"

Afin de garantir des sources d'approvisionnement alimentaire suffisantes dans le pays, le Conseil fédéral a fixé pour l'ensemble du territoire Suisse l'étendue des surfaces d'assolements (SDA) à 438'560 hectares dont 7'350 hectares pour le canton du Valais (1.65% de la SDA Suisse) alors que la SAU du Valais représente 3.6% de la SAU Suisse (données 2009 OFS). Ce quota fédéral de SDA tient compte de la spécificité des régions montagnardes qui ont des surfaces de terres ouvertes plus faible (conditions climatiques, caractéristiques du sol et configurations du terrain).

Part de la SAU Valais sur la SAU Suisse (%)



Part de la SDA Valais sur la SDA Suisse (%)



Le canton, par des mesures d'aménagement du territoire prend les dispositions nécessaires pour maintenir les SDA (quotas par communes) et, le cas échéant, de compenser les SDA qui seraient inventoriées dans des zones à bâtir.

2.4 Evolution des surfaces arboricoles et maraîchères en Valais et en Suisse

En Suisse, ce ne sont pas moins de 365 ha de verger qui ont disparu durant la dernière décennie. Dans ce contexte, le Valais est l'un des rares cantons suisses à avoir maintenu sa surface arboricole (+0.5%). Avec 35% des surfaces de cultures fruitières suisses, le Valais conforte ainsi sa place de leader devant les cantons de Thurgovie et Vaud.

"35% des cultures fruitières suisses sont valaisannes "

Surfaces des cultures fruitières en Valais et en Suisse.

	Suisse		Valais		% VS/CH (surfaces 2010)
	Surfaces 2010 (ha)	Evolution des surfaces par rapport à 2000 (%)	Surfaces 2010 (ha)	Evolution des surfaces par rapport à 2000 (%)	
Total espèces	6624	-5.2	2322	0.5	35.05
Pommes	4218	-12.3	1188	-4.8	28.17
Poires	831	-13	420	-19	50.54
Abricots	689	32.9	664	30	96.37
Prunes et pruneaux	342	49.8	36	122.7	10.53
Cerises	485	14.6	10	16.1	2.06
Autres	58	14.6	3	-46	5.17

Source : OFAG

Si la surface totale du verger valaisan a été maintenue, de profondes modifications dans l'assortiment des cultures ont été observées sur la période 2000 à 2010. Approximativement 160 ha de fruits à pépins (pommiers et poiriers) ont disparu au profit des fruits à noyau (+153 ha d'abricotiers et +20 ha de pruniers). La réduction importante des surfaces de poiriers est principalement due à la diminution des surfaces plantées en Williams (-64 ha).



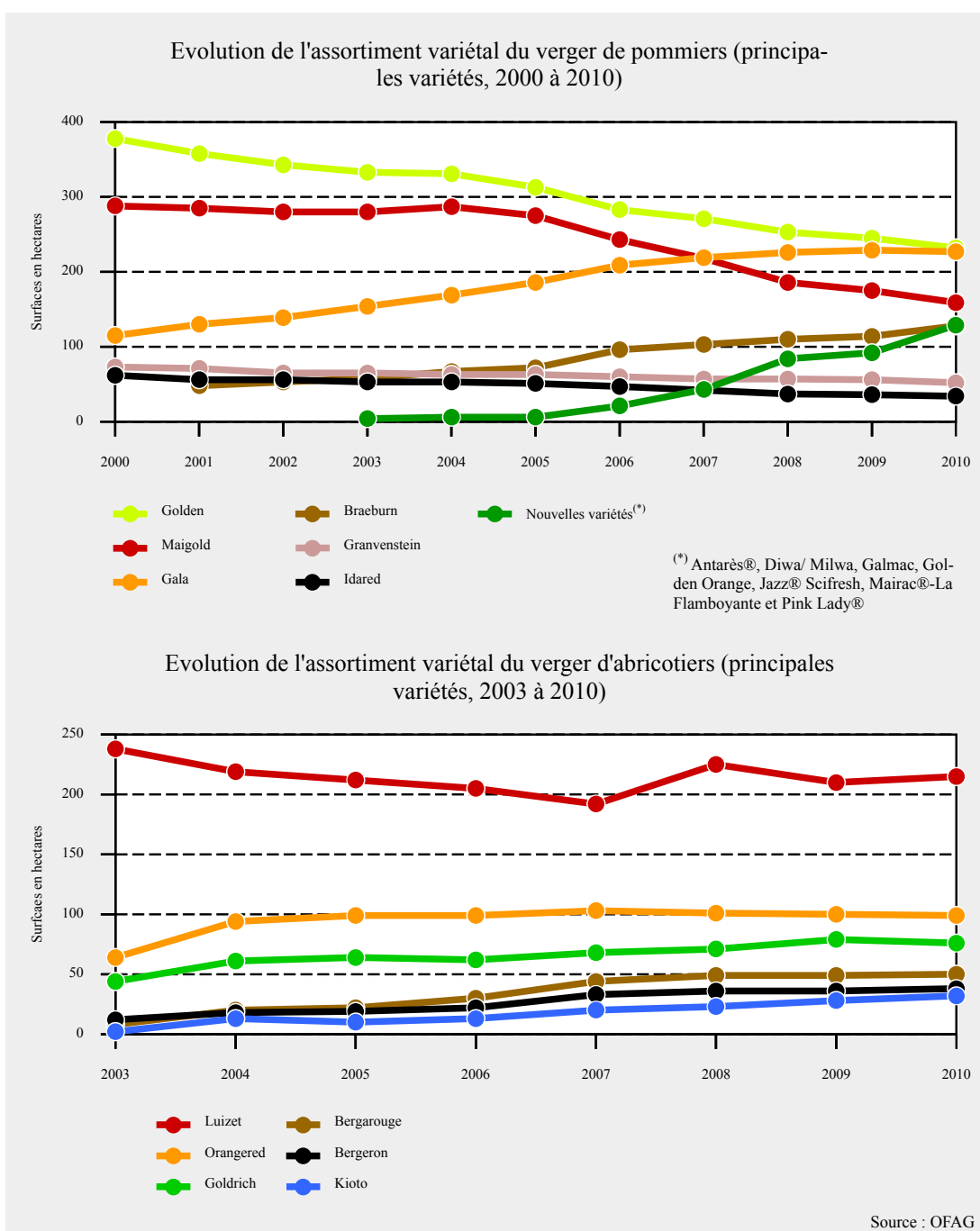


"Un verger en mutation"

En ce qui concerne les pommiers, on assiste à une diminution marquée des surfaces plantées en Golden, Maigold, Idared et Gravenstein alors que les variétés Gala, Braeburn ainsi que diverses nouvelles variétés (Antarès®, Diwa/Milwa, Galmac, Golden Orange, Jazz®, Scifresh, Mairac®-La Flamboyante

et Pink Lady®) progressent fortement.

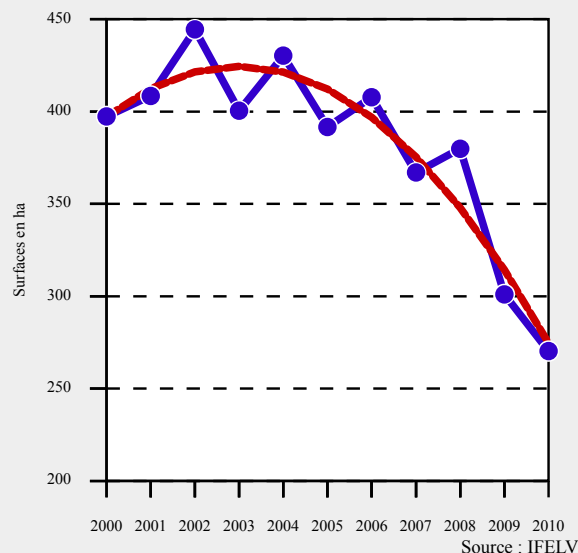
Le verger d'abricotiers se développe principalement par une augmentation des surfaces plantées en Orangered, Goldrich, Bergarouge, Bergeron et Kioto alors que la surface en Luizet régresse légèrement.



"Les cultures maraîchères régressent en Valais"

Les cultures maraîchères valaisannes ont perdu approximativement 1/3 de leurs surfaces durant la dernière décennie (397 hectares en 2000 à 270 hectares en 2010, soit une baisse de 32%). Cette diminution s'est principalement concentrée sur les 2 dernières années. Les surfaces ont diminué en Valais en raison de l'éloignement des marchés (certaines considérations techniques telles que la non prise en compte des surfaces de pommes de terre dès 2010 renforcent en outre cette tendance). En effet, depuis quelques années, on observe une concentration du maraîchage à proximité immédiate des grands centres urbains.

Evolution des surfaces de cultures maraîchères en Valais



Ce sont en particulier les cultures de choux-fleurs, de choux, de carottes précoces, de céleris, de salades pommées, d'oignons et de tomates qui présentent le recul le plus marqué, alors que les cultures de carottes de garde, de courges et courgettes, de poivrons et de brocolis se maintiennent, voire se développent.

Evolution des surfaces maraîchères selon les principales cultures

	2000	2005	2010	Evolution par rapport à 2000 (%)
Asperges blanches	11.27	13.58	21.44	90.2
Asperges vertes	1.75	9.75	11.31	546.3
Brocolis	8.3	11.12	11.1	33.7
Carottes précoces	58.01	39.06	32.4	-44.1
Carottes de garde	41.9	106.05	56.06	33.8
Céleris	13.23	9.35	2.18	-83.5
Choux (blancs, frisés et rouges)	7.93	2.89	2.65	-66.6
Choux-fleurs	87.25	59.28	54.6	-37.4
Courges	1.35	0.95	1.86	37.8
Courgettes	8.31	8.74	10.83	30.3
Fenouil	2.67	1.87	1.84	-31.1
Oignons	35.34	37.49	22.3	-36.9
Poivrons	2.96	5.84	3.54	19.6
Pommes de terre	49.2	16.11	0.00 (a)	-100.0 (a)
Salades pommées	18.83	23.03	0.88	-95.3
Tomates	43.25	40.67	21.49	-50.3
Autres légumes	5.71	5.85	15.75	175.8
TOTAL	397.26	391.63	270.23	-32

(a) Dès 2010, les surfaces de pommes de terre ne sont plus prises en compte

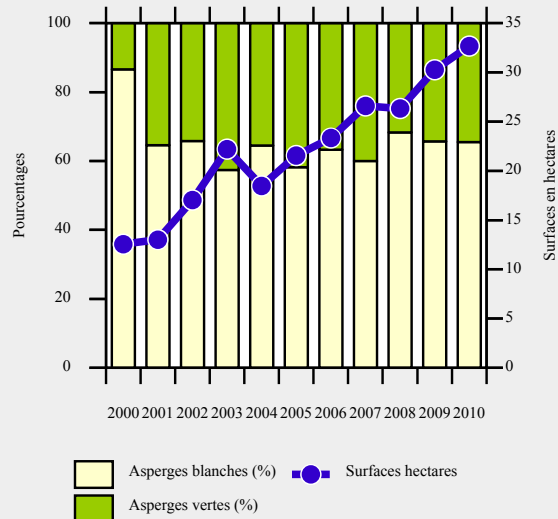
Source : IFELV



"L'asperge reine des légumes valaisans"

Dans ce contexte difficile, il convient toutefois de constater le succès de l'asperge dont les surfaces ont augmenté de 20 ha en 10 ans. Les asperges blanches valaisannes représentent près de 27% des surfaces cultivées en Suisse, les asperges vertes approximativement 10% (2010).

Evolution et répartition (%) des surfaces d'asperges vertes et blanches en Valais

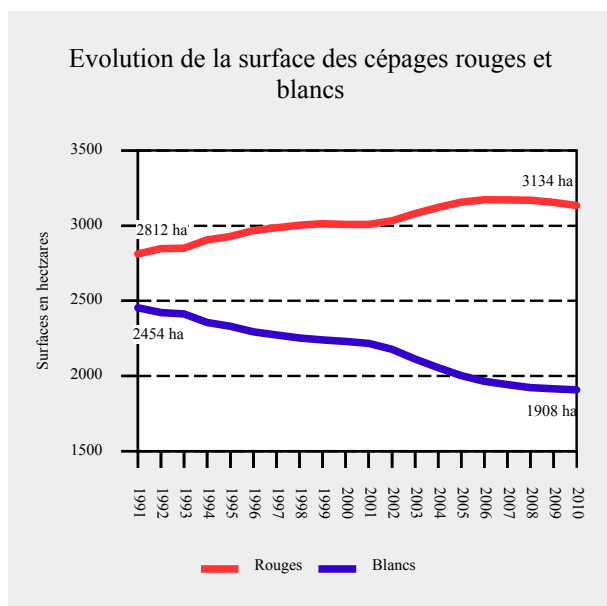


Source : IFELV



2.5 Structure du vignoble valaisan

"Profonde mutation du vignoble valaisan"



En 2010, le vignoble valaisan demeure le premier vignoble de Suisse avec 5'042 hectares (34%). Si, durant les 20 dernières années, la surface n'a que sensiblement diminué (-224 ha. / -4.2%), l'encépagement a connu de profondes mutations, principalement au cours des dix dernières années.

Evolution de la surface du vignoble entre 1991 et 2010

	1991	2010	Δ
Pinot noir	1732	1673	59
Chasselas	1875	1033	-842
Gamay	984	687	-297
Total	4'591	3'393	- 1'198
Arvine	39	156	+ 117
Cornalin	14	120	+ 106
Humagne rouge	44	129	+ 85
Sylvaner/Rhin	271	238	-33
Syrah	19	160	+ 141
Total cépages blancs	2460	1907	-553
Total cépages rouges	2806	3129	323
Total vignoble	5'266	5'042	-224

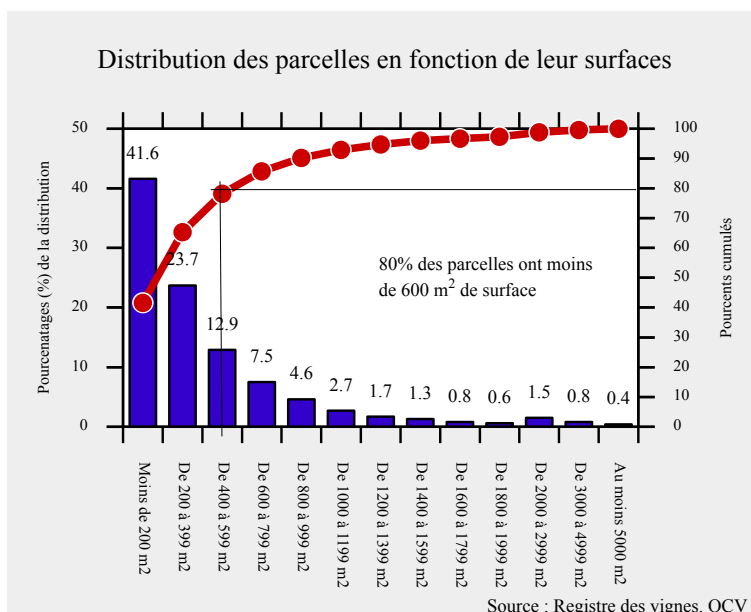
Source : Registre des vignes. OCV

Depuis 1991, deux grandes tendances ont marqué l'évolution de l'encépagement du vignoble valaisan. Malgré les réductions sensibles des surfaces de pinot noir et de gamay (- 356 ha), le vignoble est devenu majoritairement « rouge » avec 62,2% de l'encépagement, contre une répartition quasiment équilibrée avant 1991.

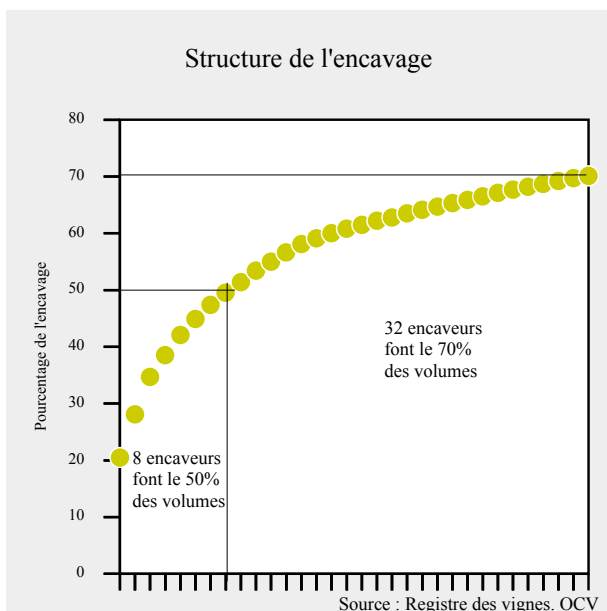
La réduction des trois principaux cépages, en particulier le chasselas (- 842 ha) a permis le développement de nombreuses autres variétés. Le vignoble s'est donc fortement diversifié. En effet, les cépages dits « spécialités » en Valais représentaient en 1999 14,8% du vignoble, alors qu'ils occupent aujourd'hui 32.7%, soit 1'649 hectares.



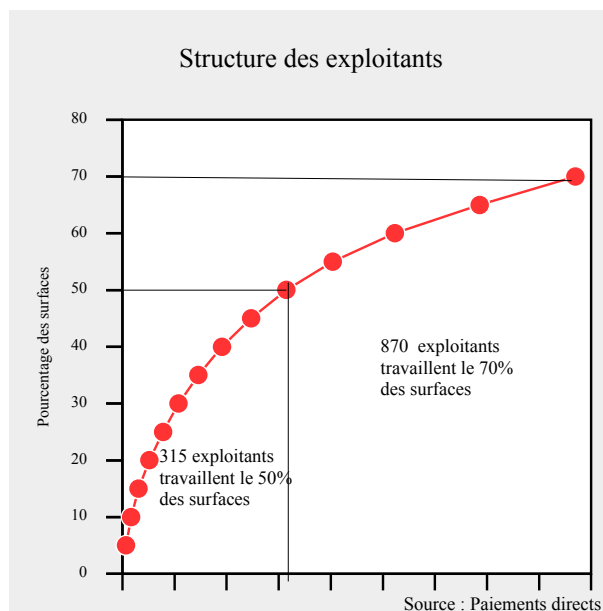
"Un vignoble avec 13'300 vignerons pour 537 encaveurs"



Le vignoble valaisan compte plus de 112'000 parcelles enregistrées au registre des vignes en 2010. Il est principalement constitué de petites parcelles. 80% du vignoble se compose de parcelles de moins de 600 m² et 34.2% des propriétaires ont des surfaces inférieures à 500 m².



Nous recensons en 2006 un nombre de 537 propriétaire-encaveurs et marchands de vin. 50% des volumes encavés sont le fait de 8 encaveurs. 32 encaveurs représentent 70% des volumes.



En 2006, 315 exploitants de vignes travaillent 50% du vignoble. 870 le 70 %. 12'430 exploitants se répartissent le 30% restant.

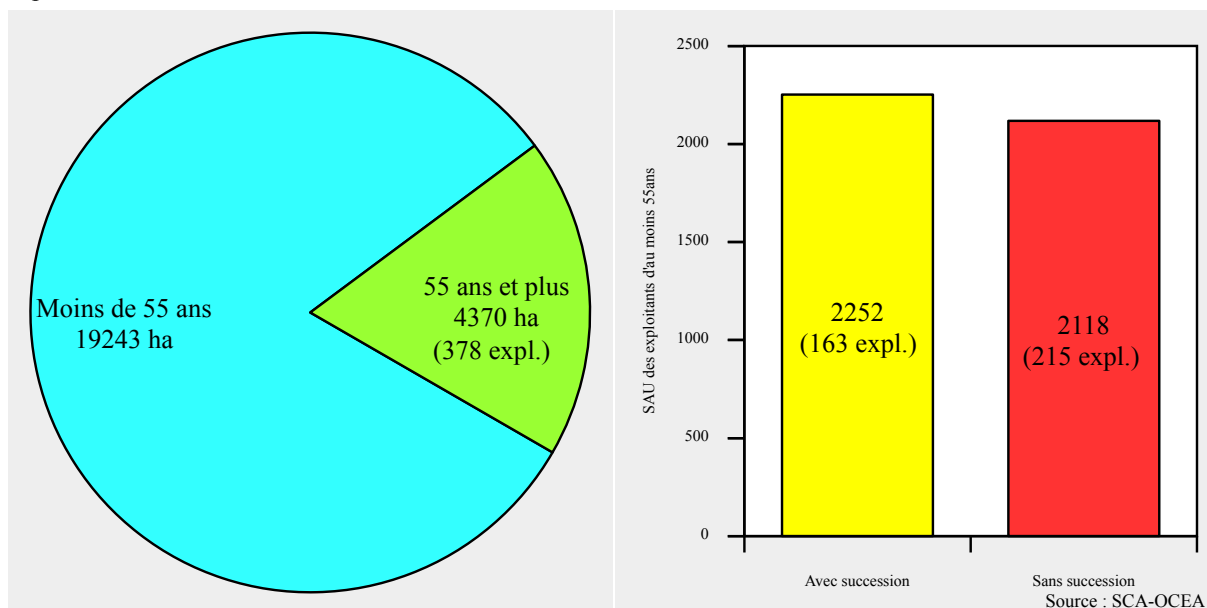
2.6 Succession des exploitations agricoles de montagne avec bétail en Valais

La question de la succession des exploitants agricoles détenant du bétail en zone de montagne s'avère importante pour l'avenir de l'économie agricole dans ladite zone. Afin d'estimer le potentiel de reprise de ces exploitations, le Service de l'agriculture a établi un inventaire de la situation sur les possibilités de reprise des exploitations par un successeur, pour les exploitants âgés de plus de 55 ans (soit 378 exploitants).

Les SAU (données 2009) exploitées par des agriculteurs de montagne dans la tranche d'âge de 55 ans et plus, représentent 4'370 hectares, dont environ un peu plus de la moitié (51.5%) ont une succession prévue. 2'118 hectares sont exploités par 215 exploitants qui n'ont pas à ce jour de successeurs potentiels.

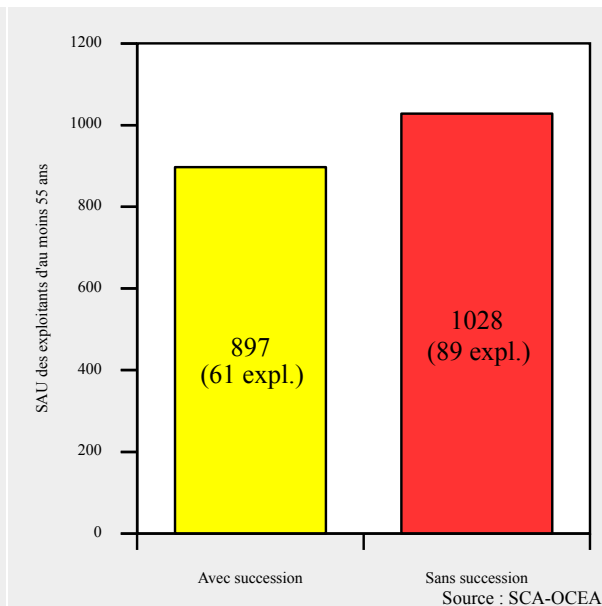
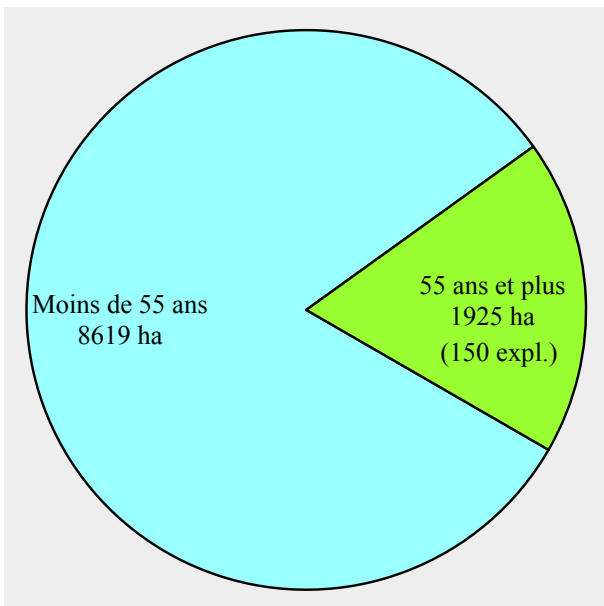
"56.8% des agriculteurs de montagne de plus de 55 ans avec bétail cherchent un successeur"

Répartition de la SAU en 2009 en Valais avec bétail en montagne pour les exploitants de moins de 55 ans et 55 ans et plus avec ou sans succession





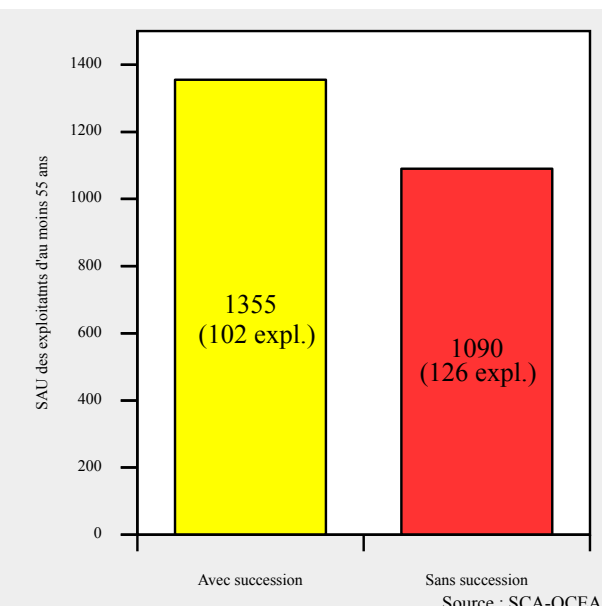
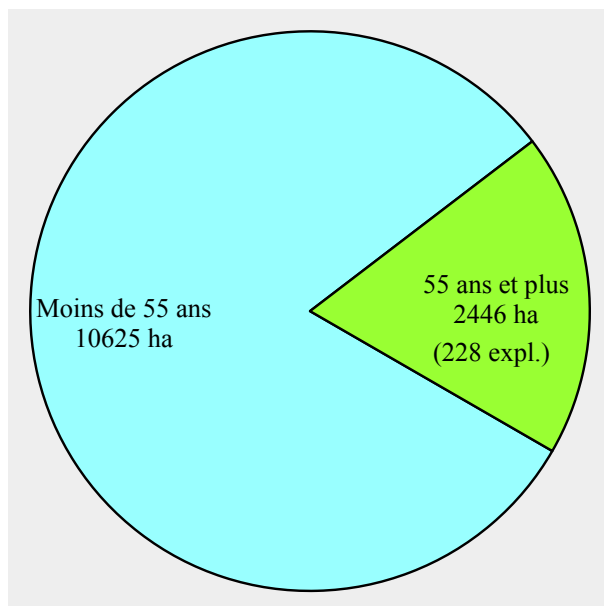
Répartition de la SAU en 2009 dans le Valais Romand avec bétail en montagne pour les exploitants de moins de 55 ans et 55 ans et plus avec ou sans succession



Le taux de succession des exploitations gérées par des agriculteurs de plus de 55 ans est plus élevé dans le Haut-Valais (44.7%) que dans le Valais-Romand (40.6%). Toutefois, il faut considérer ces données avec prudence, car la situation s'avère différente d'une commune à l'autre.

Le fait que les exploitants de plus de 55 ans qui n'ont pas à ce jour de successeurs gèrent une SAU de 2'118 hectares, ne signifie pas pour autant que ces surfaces ne vont pas être exploitées à l'avenir (reprise possible de la SAU par d'autres exploitants dans le cadre de l'évolution structurelle normale).

Répartition de la SAU en 2009 dans le Haut Valais avec bétail en montagne pour les exploitants de moins de 55 ans et 55 ans et plus avec ou sans succession



Une analyse de la situation du potentiel des successions agricoles en zone de montagne a été effectuée au niveau de chaque commune. Les résultats du groupe de travail feront l'objet ultérieurement d'une analyse approfondie en collaboration avec les communes concernées. Les causes qui sont à la source des différences spatiales du taux de successions des exploitations détenant du bétail en zone de montagne seront analysées.

A partir de cette étude, le canton pourra mettre en place des mesures incitatives adaptées à chaque situation (aides à l'investissement, formation continue, collaboration interentreprises et projets régionaux).



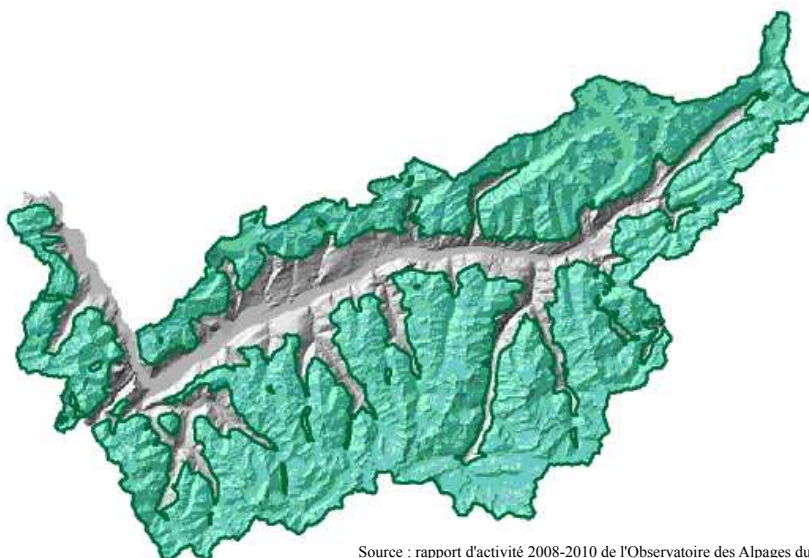


2.7 Economie alpestre et laitière

Le Valais est un canton alpin. L'économie alpestre, au sens de l'exploitation saisonnière des pâturages d'altitude a joué et joue toujours un rôle important. Le placement des animaux en alpage⁽¹⁾ permet de libérer des surfaces fourragères dans les exploitations de base, de décharger temporairement les détenteurs des soins au bétail, de générer un revenu supplémentaire par la mise sur le marché de produits d'alpages.

"L'économie alpestre, une composante économique importante et paysagère de l'agriculture valaisanne"

Délimitation de la zone d'estivage selon l'ordonnance fédérale sur les zones



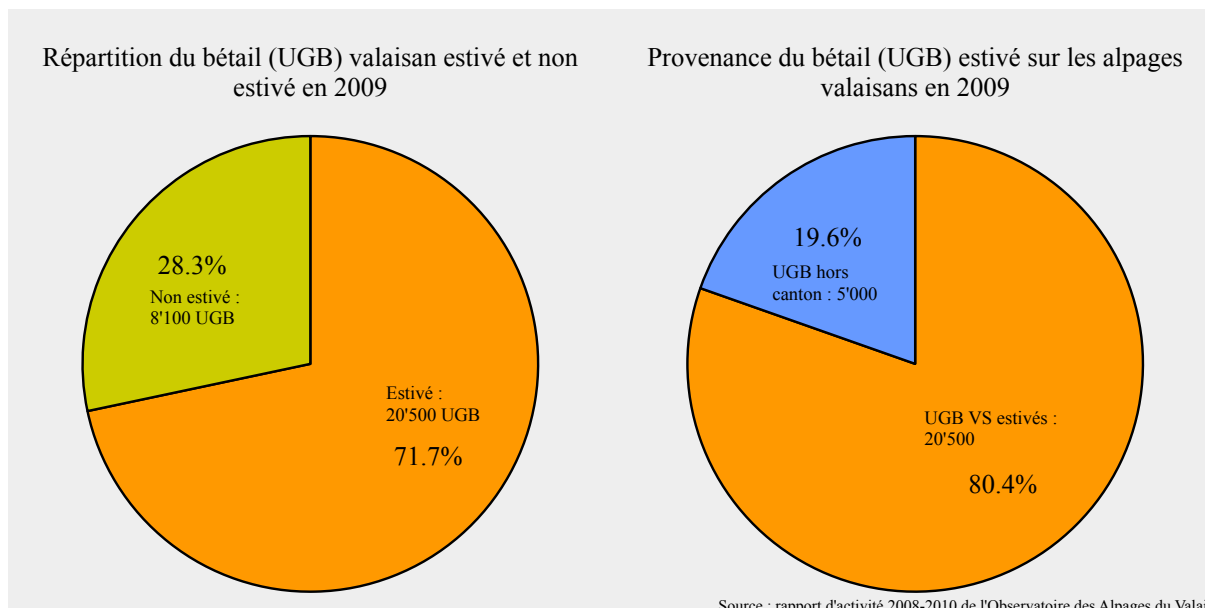
Source : rapport d'activité 2008-2010 de l'Observatoire des Alpages du Valais

Aujourd'hui, outre les considérations agricoles micro-économiques, d'autres enjeux participent à la vitalité ou à l'abandon des alpages : orientation de la politique agricole, évolution des structures agricoles dans les exploitations de base, tourisme, protection des ressources, prévention des catastrophes, etc.

⁽¹⁾ Alpages : Exploitations d'estivage. Art.9 Oterm



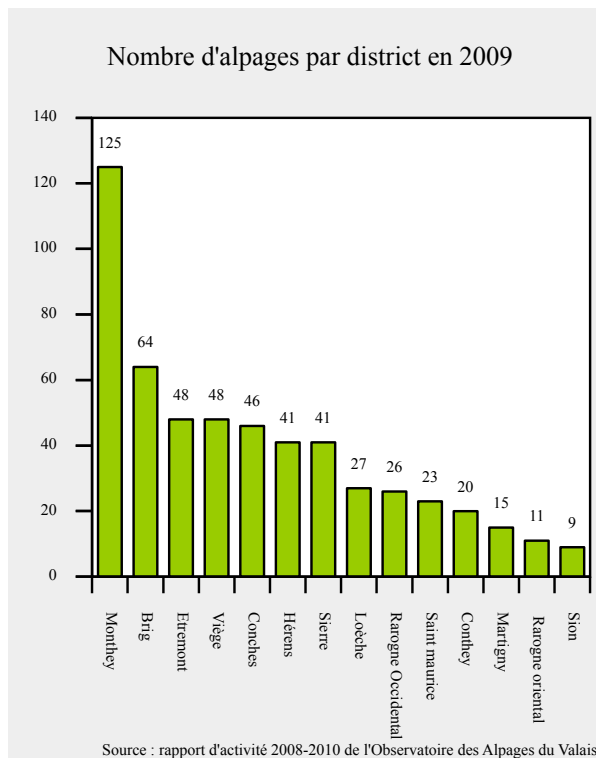
"Un cinquième du bétail estivé en Valais provient de l'extérieur du canton"



Source : rapport d'activité 2008-2010 de l'Observatoire des Alpes du Valais

"60% des alpages se trouvent dans le Valais-Romand"

Le district de Monthey comporte 125 alpages (soit presque 30% des alpages du canton). Le district comportant le moins d'alpages est celui de Sion avec seulement 9 alpages recensés en 2009 (soit 1.6% des alpages du canton).

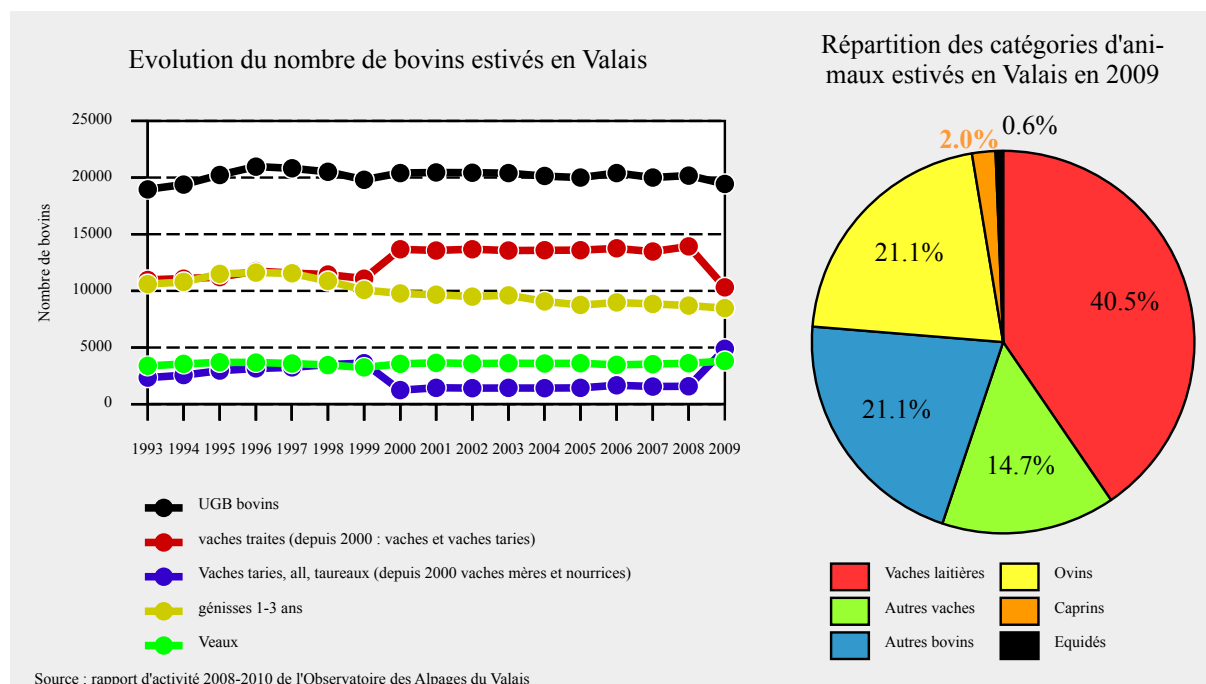


Source : rapport d'activité 2008-2010 de l'Observatoire des Alpes du Valais

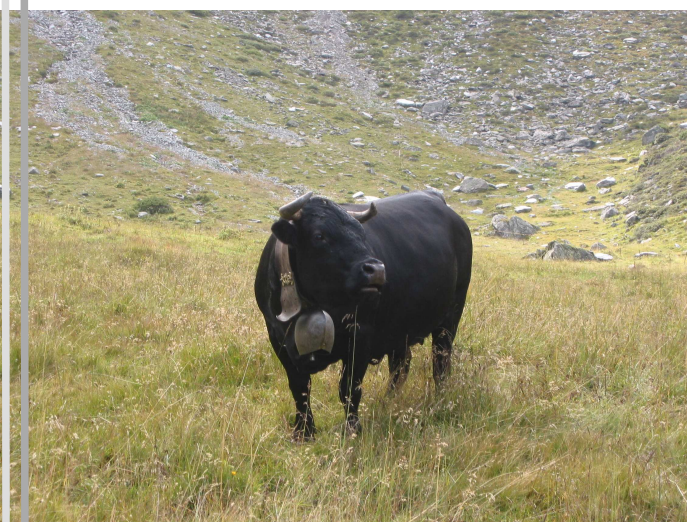




"Cheptel bovin estivé en Valais relativement stable"



"Les bovins représentent plus des trois quarts des animaux estivés en Valais"



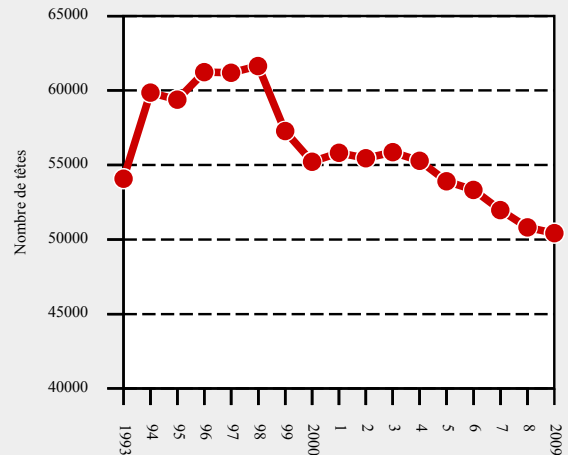
Mis à part les bovins, ovins et caprins, on dénombre en sus, de manière plus marginale, les chevaux. Les alpagas, les lamas et les bisons ainsi que les cervidés recensés en Valais ne sont en général pas estivés.

L'évolution du cheptel bovin est relativement stable. Les principales variations mentionnées sur le graphique ci-dessus sont dues avant tout aux modifications du mode de recensement du bétail (changement du coefficient UGB pour certaines catégories de bétail).

"Evolution négative du cheptel ovin estivé"

Le cheptel ovin avoisine les 50'000 têtes (env 30'000 brebis et 20'000 agneaux), avec une légère tendance à la baisse depuis 2003 (-10%). Cette tendance va sûrement se confirmer ces prochaines années à cause d'un marché de la viande d'agneaux très difficile.

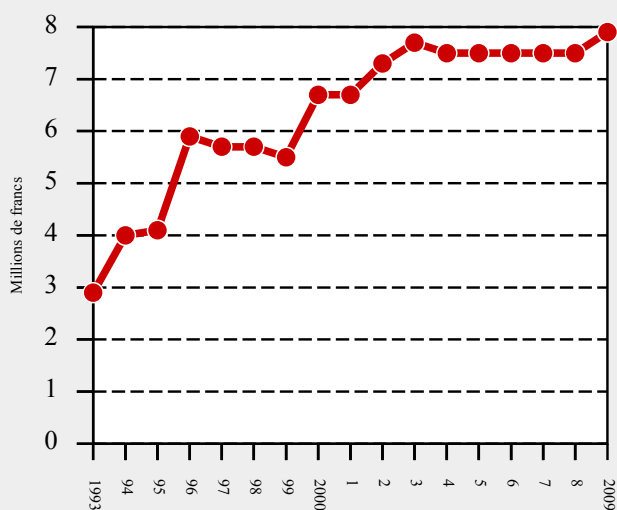
Evolution du nombre de moutons estivés sur les alpages en Valais. 1999 - 2009



Source : rapport d'activité 2008-2010 de l'Observatoire des Alpes du Valais

"Une forte progression des contributions d'estivage"

Evolution des contributions d'estivage



Source : rapport d'activité 2008-2010 de l'Observatoire des Alpes du Valais

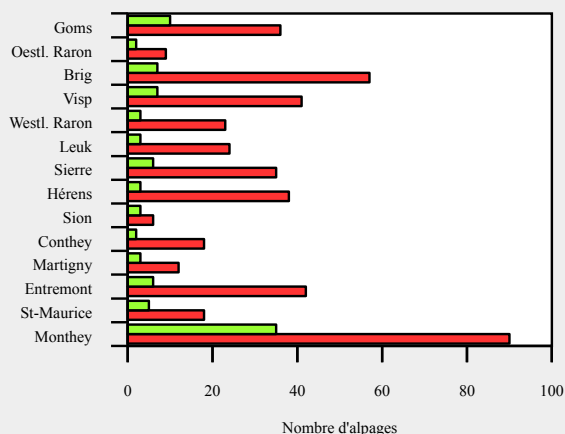
Les contributions d'estivage ont connu une progression importante, passant de 2'300'000.- francs en 1986 à près de 7'500'000.- francs en 2009. Cette évolution s'explique par les modifications intervenues dans l'ordonnance fédérale sur les contributions d'estivage. A titre d'exemple, en 1986 la contribution pour une vache traite s'élevait à 140 francs ; à partir de 2000, les contributions sont versées sur la base des pâquiers normaux (PN*) de référence, dont la prime s'élève à 320 francs/PN et 330 francs/PN dès 2010.

(*) un pâquier normal correspond à l'estivage d'une vache (1 UGB) pendant 100 jours.



"Une force de tonte en baisse sur les alpages valaisans"

Répartition des alpages par district en fonction de la charge en bétail en 2009



■ Charge effective < que la charge usuelle (449 alpages)
 ■ Charge effective > que la charge usuelle (95 alpages)

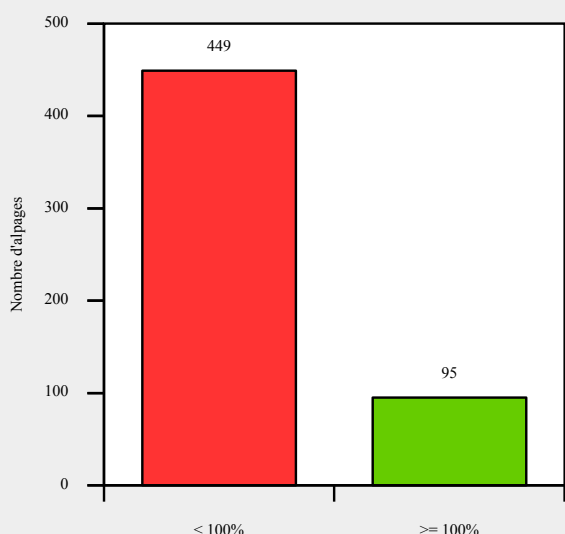
Source : rapport d'activité 2008-2010 de l'Observatoire des Alpes du Valais

La différence entre la charge usuelle (nombre de pâquiers normaux fixé sur les années de référence 1996, 1997, 1998) et la charge effective (PN) en 2009 donne une indication sur l'évolution de la charge sur les alpages. Ainsi, 82% des alpages ont une charge effective inférieure à la charge usuelle.

De manière générale, la charge effective est inférieure de 18% (2007 : 13%) à la charge usuelle totale. On remarque que la charge a diminué dans quasi tous les districts.

"Une charge effective inférieure de 18% à la charge usuelle"

Nombre d'alpages avec charge effective inférieure et supérieure à la charge usuelle en 2009



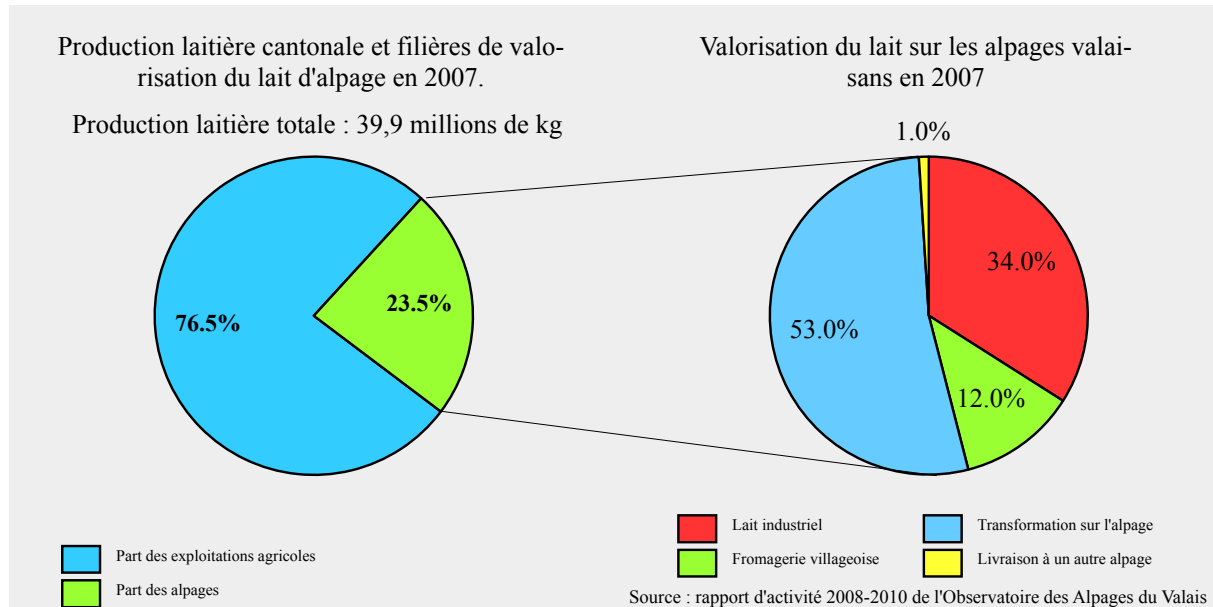
Source : rapport d'activité 2008-2010 de l'Observatoire des Alpes du Valais

Une préoccupation est le nombre d'alpages dont la charge effective est inférieure à la charge usuelle (< 100% dans le graphique). 449 alpages valaisans se trouvent dans cette situation. 95 alpages ont une charge effective supérieure à la charge usuelle.

(1) Ordonnance sur les contributions d'estivage



"Les alpages : un acteur important de la production laitière en Valais"



La production laitière cantonale atteint 45'000'000 kg pour l'année laitière 2009-2010 dont env. 9'000'000 kg sur les alpages.

En 2007, la disponibilité des données de la production et des canaux de valorisation de la production laitière a permis une bonne visualisation de la situation.

"Des besoins en investissements sur les alpages d'environ 25 millions à l'horizon à 2020"

Estimation des besoins en investissement sur les alpages à l'horizon 2020.

	Investissements projetés en francs	Pourcents des investissements
Logement	5'860'000	24.0%
Route et accès	3'348'000	13.7%
Eau	2'785'000	11.4%
Toiture	2'340'000	9.6%
Energie	1'900'000	7.8%
Fabrication	1'895'000	7.8%
Etable	1'503'000	6.2%
Traite	1'418'000	5.8%
Agritourisme	1'165'000	4.8%
Gestion des engrais	1'150'000	4.7%
Pâturage	1'065'000	4.4%
Total	24429000	100%

Source : rapport d'activité 2008-2010 de l'Observatoire des Alpes du Valais

Une enquête a été réalisée en 2009 auprès des 544 exploitants d'alpages du canton sur les besoins en investissement estimés pour les dix prochaines années. Il ressort de cette enquête (taux de retour 68%) que les principaux besoins exprimés touchent les logements, les accès, la fourniture en eau et les réfections de toitures pour un montant d'environ 14 millions de francs.

3. POLITIQUE AGRICOLE VALAISANNE

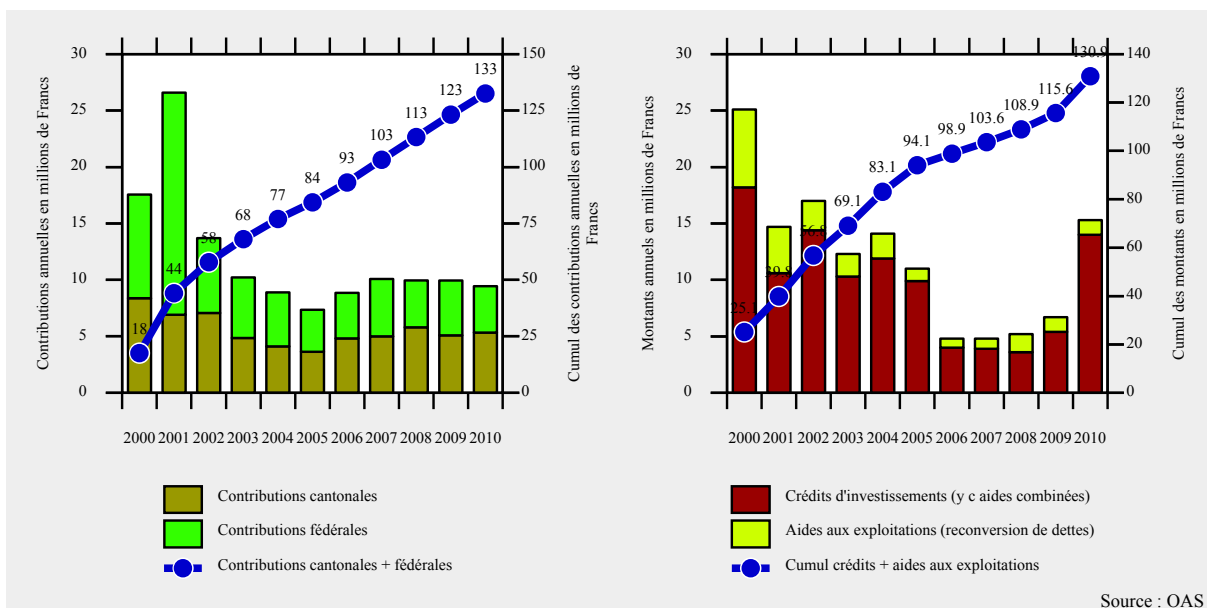




3.1 Soutiens aux améliorations de structures

"133 millions de contributions versés à fonds perdu durant la période 2000 à 2010"

"130 millions de crédits d'investissement et d'aides aux exploitations versés durant la période 2000 à 2010"



Source : OAS

Durant la période 2000 à 2010, les pouvoirs publics (communes, Canton du Valais et Confédération) ont octroyé des aides financières (contributions à fonds perdu et crédits d'investissements) pour un montant de 263 millions de francs. Ceci a permis aux agriculteurs d'adapter leur outil de production, de faciliter l'exploitation et d'améliorer les conditions de vie dans l'espace rural.

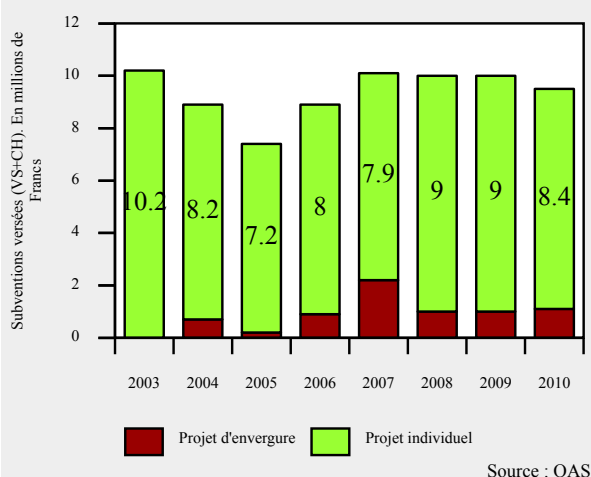
"L'agriculture, un vrai partenaire de l'économie valaisanne"

Les contributions à fonds perdu (133 millions de francs) ont généré dans l'économie valaisanne un volume d'investissement de l'ordre de 200 millions de francs toujours durant la période 2000 à 2010. En plus des crédits d'investissement et des aides aux exploitations ont été octroyés à hauteur de 130 millions de francs.



"Aides accrues pour des projets d'envergure à partir de 2004"

Evolution et répartition des subventions à fonds perdu.



Les pouvoirs publics encouragent les projets d'envergure (projets de développement régional, de remise en état périodique, de maintien du vignoble en terrasses et d'améliorations foncières intégrales) avec des taux de subventionnement plus favorables que pour des projets individuels. Avec la mise en oeuvre des projets régionaux, l'Etat se veut proactif en anticipant les besoins en infrastructures de toute une région.

Evolution des contributions par type de projets

Moyenne	2003-2006	2007-2010
Projet d'envergure	0.4	1.3
Projet individuel	8.4	8.5

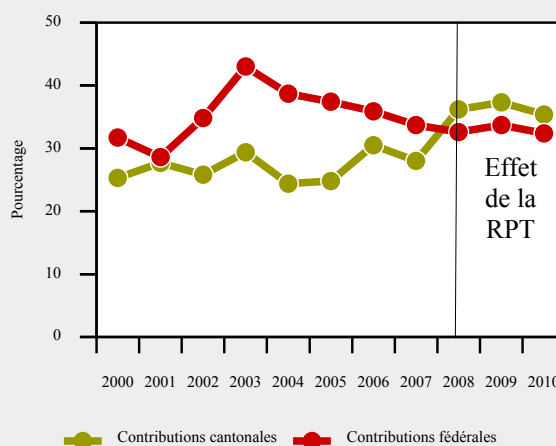
Source : OAS

"De 2000 à 2010, le Valais a versé pour plus de 5 millions de francs de contributions pour les routes agricoles"

Suite à l'introduction de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT), la part cantonale des contributions à fonds perdu s'est sensiblement accrue à partir de l'année 2007 (voir graphique ci-contre). De 2000 à 2007, la part moyenne fédérale était de 35.5% et la part du Valais de 27%. Dans la période 2008 à 2010, ces taux étaient respectivement de 32.9% (-2.6 points) pour la confédération et de 36.3% (+9.3 points) pour le Valais.

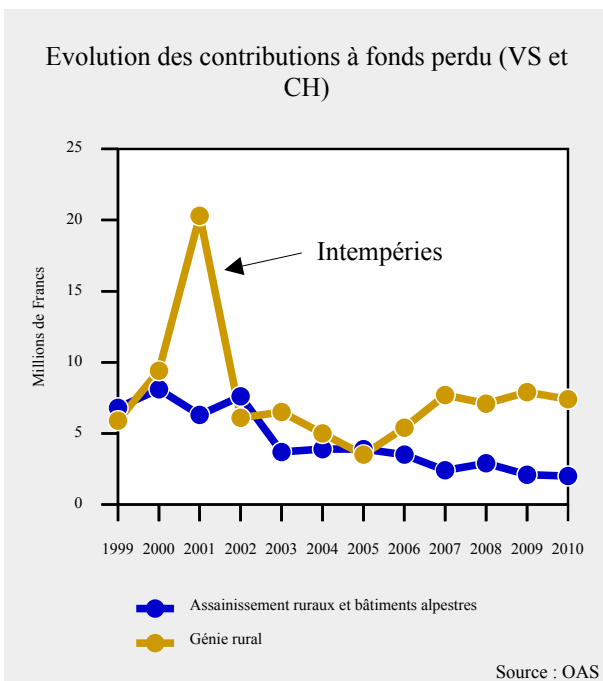
Le canton du Valais a même compensé cette diminution au delà de la réduction des moyens financiers octroyés par la confédération.

Contributions à fonds perdu en pourcent des coûts de construction de routes agricoles.





"Depuis 2007, augmentation des projets de Génie Rural"



De 2001 à 2005 le montant total des contributions (VS et CH) a été de 66.8 millions de francs dont 38.1% en ce qui concerne l'assainissement des ruraux et 61.9% pour le génie rural. De 2006 à 2010 le montant total des contributions est passé à 48.3 millions de francs dont 26.8% (-11.3 points) pour l'assainissement des ruraux et 73.2% (+11.3 points) pour le génie rural.

Crédits agricoles alloués en 2010 par catégories de projet

Structures agricoles	
Crédits d'investissement seuls	3275000
CI, aides combinées génie rural	960000
CI, aides combinées constructions rurales	1974600
Conseils aux producteurs	
Aides aux exploitations	1435000
Aides initiales	1700000
Reconversion profess.	0
Total	9344600

Source : OAS

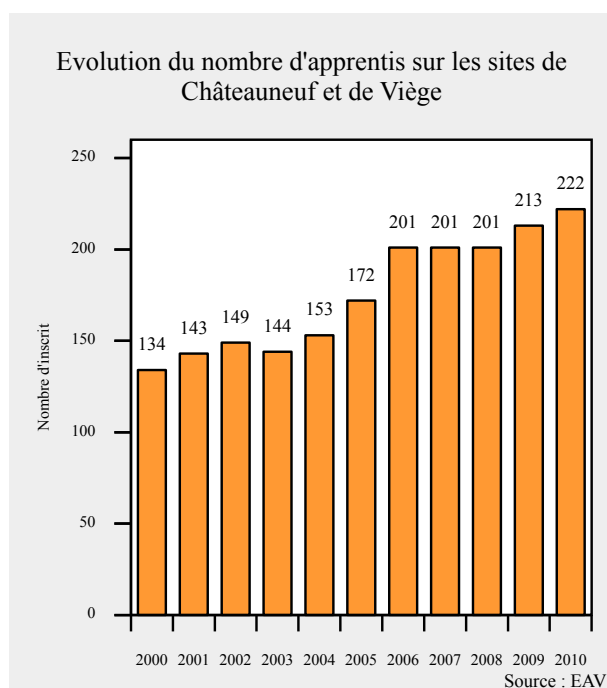
Contributions à fonds perdu cantonales et fédérales allouées en 2010 par catégories de projet

	Volumes d'investissement	Contributions à fonds perdu en francs
Constructions rurales	11927258	1818746.5
Alpages	2308033.7	474575
Locaux de mise en valeur des produits agricoles	1300000	312000
Agrotourisme	330000	83000
Améliorations intégrales	2479170	1038311
Améliorations	2706000	1015946
Routes agricoles	5578425	1923637
Irrigations	10082500	3299754
Bisses	374000	133034
Eaux potables	1700000	314500
Autres (débroussaillage, LutteGel, RaccElec,...)	168480	63348
Intempéries	533158	208368
Projets PDR (Projet de Développement Régional)	4884033	2009710
Projets REP (Remise en Etat Périodique)	3542673	1263581
Total	47913730.7	13958510.5

Source : OAS

3.2 Formation de base et continue

"Le nombre d'apprentis est en croissance"



Ce graphique montre le nombre d'apprentis en formation sur les sites de Châteauneuf et de Viège pour les années 2000 à 2009.

Les formations suivantes sont concernées :

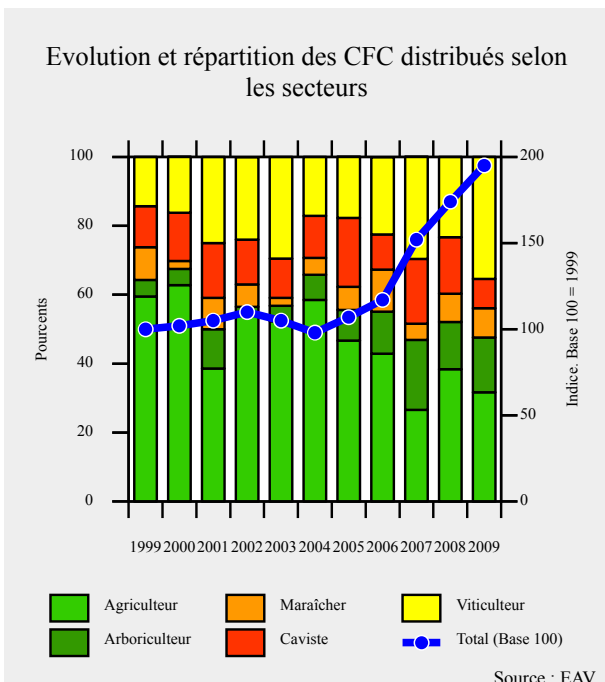
- Agriculteur/trice
- Viticulteur/trice
- Arboriculteur/trice
- Maraîcher/ère
- Caviste
- Horticulteur/trice paysagiste

2009 correspond à deux événements importants concernant l'Ecole d'agriculture du Valais :

- L'introduction de la nouvelle législation de formation agricole pour les métiers liés au monde agricole, nommée AgriAliForm.
- La reprise de la formation d'horticulteur paysagiste par l'Ecole d'agriculture du VS. Les apprentis valaisans dans ce secteur étaient formés jusqu'à la rentrée 2009 sur le canton de Vaud. La reprise de la formation des paysagistes se fait progressivement. Les apprentis qui avaient débuté leur formation à Morges terminent leur cursus dans l'établissement vaudois



"L'agriculture et la viticulture sont majoritairement représentés dans les CFC"



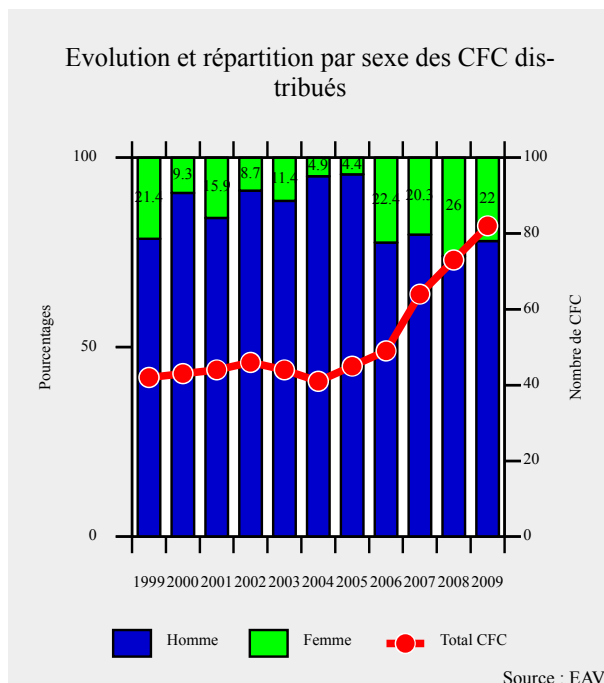
Le nombre de CFC distribués a pratiquement doublé sur 10 ans passant de 42 à 82 unités pour toutes les professions du champ professionnel de l'agriculture. On constate que l'augmentation de ce nombre de CFC est surtout marquée à partir de 2005.

Le graphique ci-dessus montre l'importance de deux secteurs dans la formation :

- l'agriculture
- les métiers de la vigne et du vin.

Les filières d'agriculteurs, de viticulteurs et de cavistes représentent environ le 75 % des CFC distribués.

"Une formation qui se féminise de plus en plus..."



"...mais avec des différences importantes selon les secteurs"

Les premières tendances d'une féminisation des professions se dessinent. On remarque depuis 2007, que de nombreuses femmes ont obtenus le CFC (43 % des CFC maraîchers ont été obtenus par des candidates).

Cette situation est réjouissante, notamment dans un canton comme le Valais avec une agriculture à temps partiel importante.

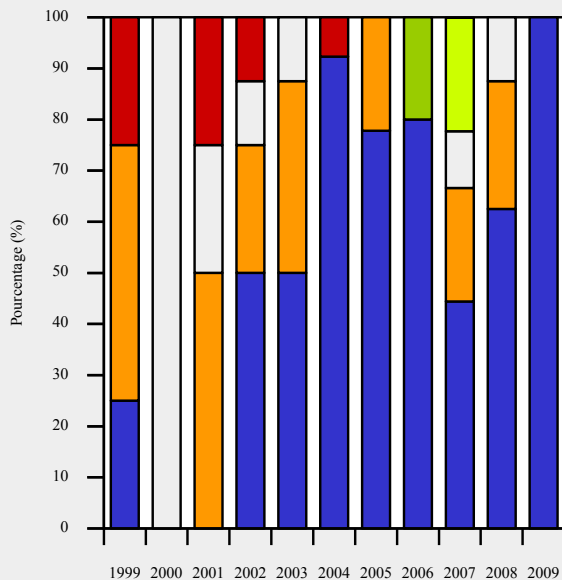
Répartition des CFC obtenus selon les sexes par catégories

	2009	
	Homme	Femme
Agriculture	69.2%	30.8%
Arboriculture	76.9%	23.1%
Caviste	100.0%	0.0%
Viticulture	86.2%	13.8%
Maraîcher	57.1%	42.9%
Total	78.0%	22.0%

Source : EAV

"L'intérêt pour les brevets et maîtrises est encore insuffisant"

Pourcentages de Brevets et Maîtrises par catégorie de formations



Source : EAV

Après une période de hausse du nombre d'inscrits dans la filière brevet et maîtrise, qui a connu un maximum en 2004 (13 personnes diplômées), ce nombre a régulièrement baissé pour atteindre en 2009 un nombre de quatre inscrits.

Dès 2013, un nouveau concept sur la formation des brevets et maîtrises sera mis en place et a pour objectif d'augmenter l'attractivité de ces formations supérieures.

"Une fréquentation soutenue des filières HES"

Nombre d'étudiants valaisans en 2010

HES	2010
Changins	14
Zollikofen	13

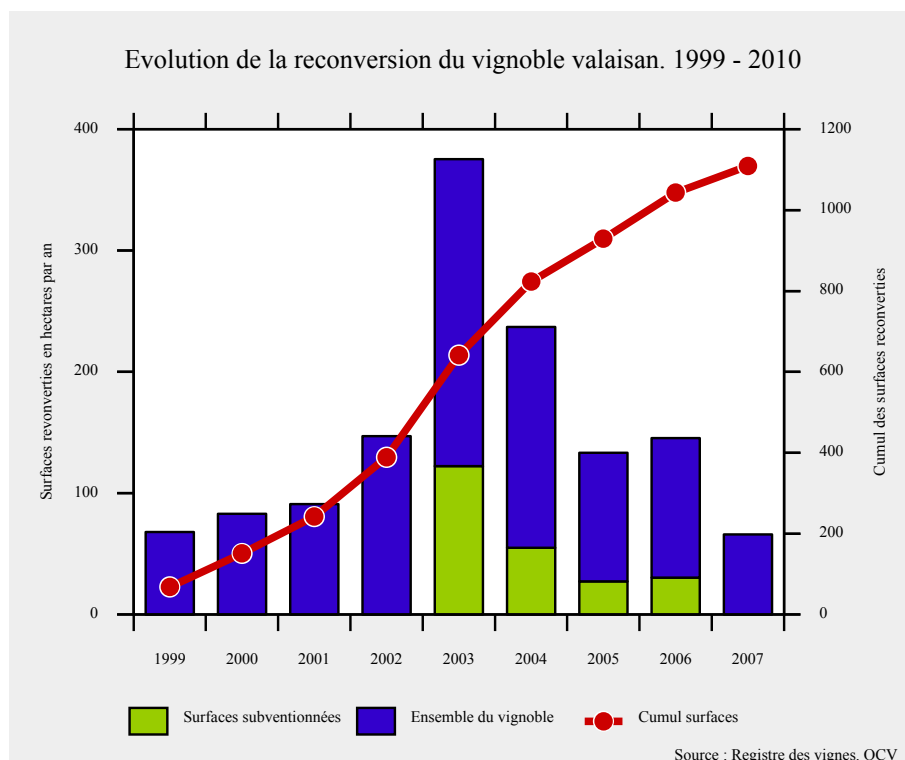
Source : EAV



3.3 Reconversion du vignoble

"Reconversion du vignoble depuis 1999"

Durant la période 2003-2006, 1'940 demandes de reconversion ont été traitées. 235 ha ont été subventionnés pour un montant total de 6.4 millions de francs dont 1.2 millions à la charge du canton du Valais. Ce qui représente un versement d'environ 2.72 CHF/m².



"Âge du vignoble : des réalités fort différentes"

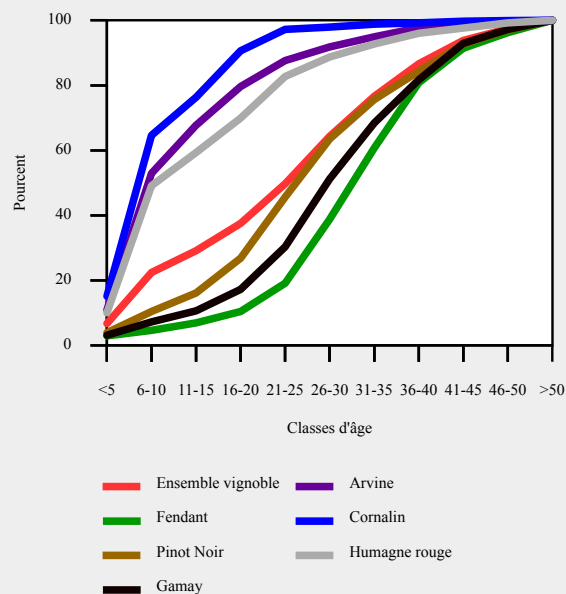
Si les investissements utiles ont été effectués (22,7% des vignes valaisannes ont moins de 10 ans), la répartition de ceux-ci entre les différents cépages est très hétérogène. Deux réalités fort différentes cohabitent dans le vignoble. D'un côté, les « poids lourds », pinot noir, chasselas et gamay qui, malgré leur forte réduction (-1'198 ha), occupent toujours 2/3 de la surface du vignoble. Avec un âge moyen de 28.5 ans, dont moins de 8% de vignes en dessous de 10 ans et plus de 40% de vignes de plus de 30 ans, elles peuvent être qualifiées de « relativement âgées ». De l'autre, soit 1/3 de la surface, les cépages dits « spécialités » sont en progression depuis 1991, respectivement 1999 et représentent aujourd'hui 1'649 ha. Il s'agit d'une toute autre réalité, puisqu'avec un âge moyen de 15.1 ans, dont 55% de vignes de moins de 10 ans et seuls 12% de plus de 30 ans, elles peuvent être considérées comme « plutôt jeunes ».

Evolution de l'âge des principaux cépages plantés en Valais.

	2006	2007	2008	2009	2010
Chasselas	30.2	30.5	31.1	31.4	33.3
Sylvaner	24.9	24.1	24.1	24.1	25.3
Arvine	11.2	11.8	12.5	13.3	14
Pinot Noir	25.2	25.5	26.2	26.6	27.9
Gamay	27.7	27.9	28.5	29	30.7
Cornalin	9.6	8.8	9.8	10.5	11
Vignoble	23.6	23.5	23.9	24.2	25.4

Source : Registre des vignes. OCV

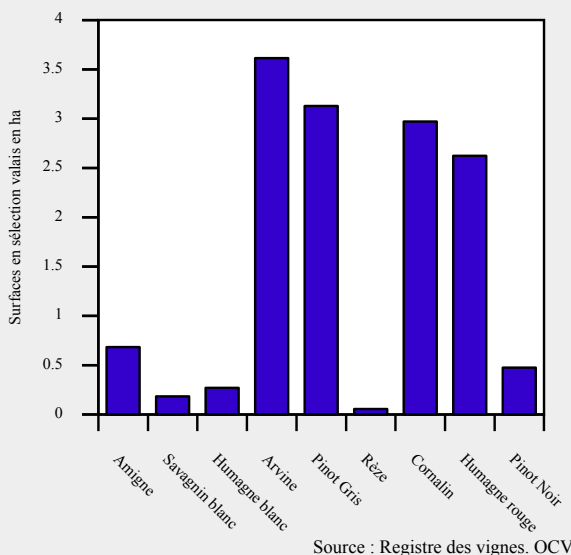
Distribution des surfaces en fonction des classes d'âge par cépage



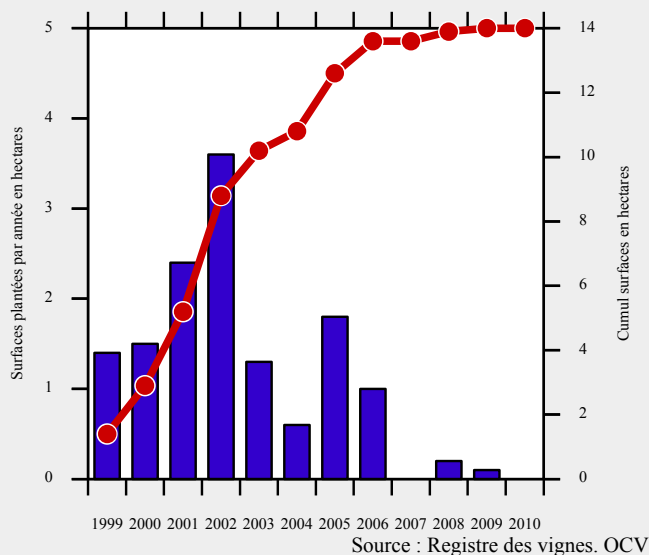


"Surfaces plantées en Sélection Valais "

Répartition des surfaces plantées en Sélection
Valais



Evolution des surfaces plantées en Sélection Valais.
1999 - 2010



A la suite du regain d'intérêt constaté pour les variétés autochtones, la nécessité de sauvegarder la diversité du patrimoine génétique valaisan a été élaboré. Pour assurer cette sauvegarde, un projet de mise en valeur de la diversité génétique des cépages valaisans a été mis sur pied en 1992 et a débouché sur la création de la « Sélection Valais ». Ses objectifs sont :

- Sauvegarder la diversité génétique de cépages encore pas ou peu sélectionnés.
- Préserver l'authenticité et l'originalité des vins de la région.
- Offrir aux pépiniéristes du matériel végétal sain.
- Acquérir une meilleure connaissance des cépages locaux.

3.4 Reconversion et modernisation des cultures de fruits et légumes du Valais

Le secteur valaisan des fruits et légumes se caractérise par un dynamisme accru et un haut niveau de professionnalisation. Durant les 10 dernières années, l'arboriculture valaisanne en particulier, a réussi à maintenir ses surfaces malgré un environnement devenu de plus en plus concurrentiel (cf chapitre 2.4). La faculté d'adaptation des arboriculteurs aux nouvelles données du marché a été largement soutenue par des programmes d'aides publiques.

Le canton du Valais s'est engagé dès 1995 pour le renouvellement du verger d'abricotier, de concert avec la Confédération. Le succès de cette mesure se laisse d'ores et déjà apprécier par une augmentation notable du rendement brut de la culture d'abricot (cf chapitre 4.4). Le soutien du canton se poursuit actuellement (cf page suivante) avec pour ambition d'améliorer durablement la rentabilité des cultures de fruits à pépins ainsi que des cultures de petits fruits et légumes.

"Le Valais a investi plus de 20 millions en 20 ans "

Programmes d'aides financières cantonaux et montants accordés en millions de CHF.

Renouvellement du verger d'abricotiers, 1995-2006	6.2
Diversification cantonale des cultures fruitières, 2002-2003	0.65
Reconversion des cultures fruitières, 2006-2009	6
Reconversion et modernisation des cultures de fruits et légumes, 2010-2014	10
Total	22.85

Source : Office arboriculture et cultures maraîchères





"Le canton s'engage pour la modernisation des cultures de fruits et légumes"

Afin de soutenir les arboriculteurs et maraîchers, le canton du Valais a octroyé un crédit cadre de 10 millions de francs pour l'aide à la reconversion et à la modernisation des cultures de fruits et légumes pour la période 2010 à 2014. Ce crédit est également destiné à la mise en œuvre de la lutte contre l'enroulement chlorotique de l'abricotier (maladie de quarantaine). Cette aide à fonds perdu est décidée en complément des mesures prescrites dans le cadre de la nouvelle politique agricole fédérale (PA 2011). Les aides publiques viennent ainsi en appui des investissements entrepris et majoritairement assumés

par des producteurs orientés vers des perspectives d'avenir.

La mise en application de la directive spécifique a eu lieu le 5 octobre 2009. Au 20 janvier 2011, 190 dossiers ont été traités par l'office d'arboriculture et cultures maraîchères (dont 35 pour le secteur des petits fruits, des légumes sous serre et 60 pour l'enroulement chlorotique de l'abricotier). Ceci représente une surface totale de ~125 ha qui ont bénéficié d'un engagement financier de Fr. 3'693'119.- (dont Fr. 123'478.- pour le soutien à l'arrachage de quelques 3'912 arbres atteint d'enroulement chlorotique).

Surfaces mises au bénéfice des subventions de reconversion des cultures de fruits et légumes

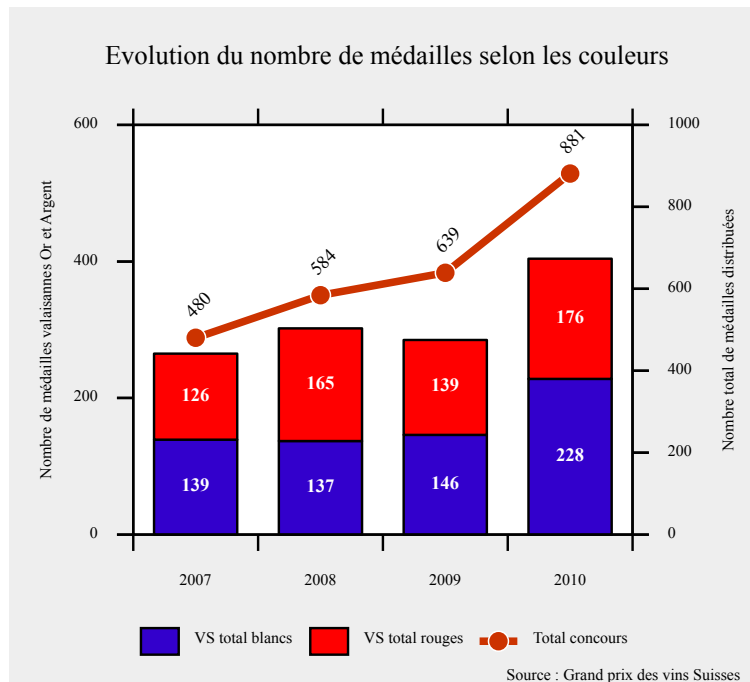
Espèces	Variétés arrachées/surgreffées (surfaces en ha)		Variétés plantées/greffées et cultures soutenues financièrement (surfaces en ha)	
Pommiers	Golden Delicious	23.00	Gala	10.6
	Maigold	21.00	Galmac	9.5
	Gravenstein	4.90	Pink Lady®	9.4
	Gala	3.00	Mairac®	8.8
	Braeburn	3.40	Braeburn	8
	Summered	2.80	Diwa®	7.4
	Autres	7.10	Golden	6.7
			Autres	15
Poiriers	Louise-Bonne	8.10		
	Guyot	3.50		
	Autres	2.40		
Abricotiers			Tardif de Valence	2.4
			Floproia	2
			Bergeval	1.4
			Harogem	0.8
			A définir	6.4
			Autres	1.4
Cerisiers			Summit	1.3
			Autres	0.8
Pruniers			Fellenberg	1.2
			Cacak's Schöne	0.7
			Autres	1.5
Fraises			Culture sur substrat	6.2
Framboises			Culture sur substrat	3.4
			Culture en pleine terre	10.2
Myrtilles			Culture sur substrat	0.5
Légumes			Culture sur substrat	2.5

Source : Office arboriculture et cultures maraîchères

3.5 Qualité des produits.

"Concours des vins"

En 2010, les vins du Valais ont récolté 404 médailles au Grand prix des vins suisses ce qui représente le 45% des médailles distribuées lors de ce concours. Les 265 médailles récoltées en 2007 représentaient un taux de réussite de 55%.

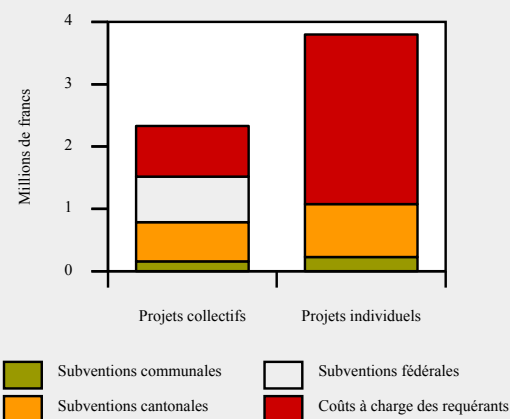




3.6 Agritourisme

" Depuis 2007, les projets agritouristiques subventionnés ont généré plus de 6 millions d'investissement"

Répartition des types de projets et des subventions (Communes, VS et CH) pour la période 2007 au premier trimestre 2011.



Source : OAS

Les projets agritouristiques sont pour la plupart partie intégrante des projets de développement régionaux, ce qui permet de les mettre également au bénéfice d'aides fédérales. Par contre, pour les projets réalisés hors projets régionaux (projets individuels), des aides du canton et des communes sont octroyées sur la base de la directive sur la politique cantonale en matière d'agritourisme de juillet 2007. Des crédits d'investissements sont aussi accordés.

Répartition des coûts, des subventions et des crédits agricoles par types de projets 2007 - 2010

	Volumes d'investissement en francs	Subventions et crédits agricoles en francs	Pourcentage des subventions et crédits agricoles sur investissements
Projets collectifs	2'330'054	1'516'900	65.1%
Projets individuels	3'797'763	1'752'755	46.2%
Total	6'127'817	3'269'655	53.4%

Source : OAS

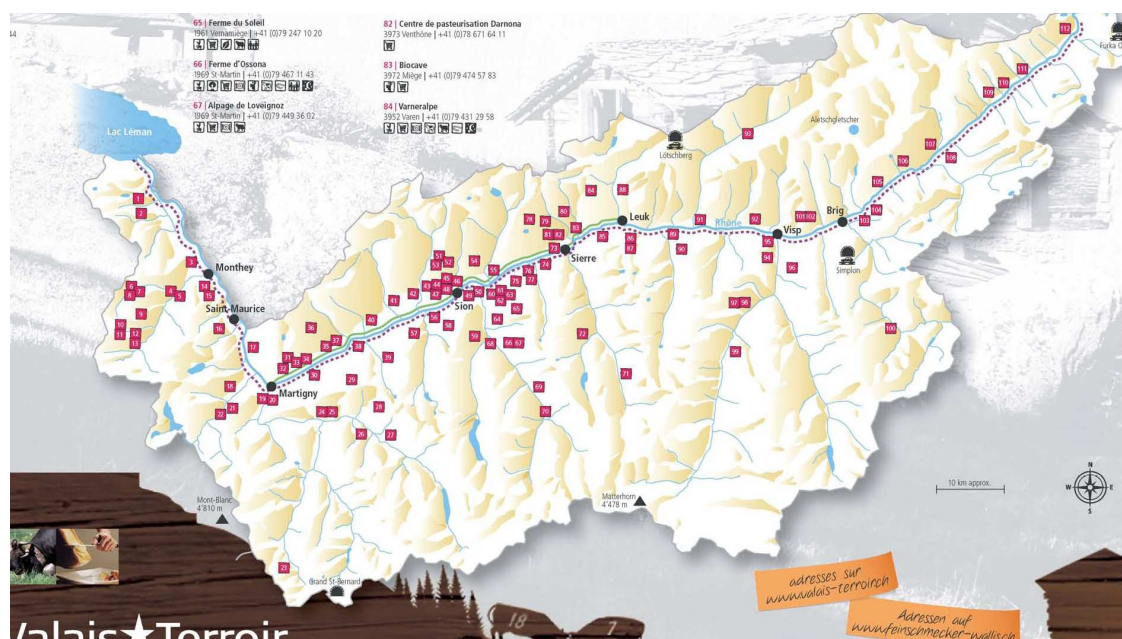
Les objectifs de la politique cantonale en matière d'agritourisme sont :

- . Améliorer les conditions économiques de la population en milieu rural
- . Renforcer et diversifier l'offre et l'attractivité touristiques
- . Valoriser les produits du terroir
- . Offrir des prestations de qualité
- . Contribuer au développement durable
- . Améliorer l'accueil

Avec comme outils de mise en oeuvre :

- . Un soutien financier aux projets
- . La conduite et la coordination des projets au plan cantonal
- . Conseil et formation
- . Soutien financier à la promotion de 390'000.- depuis 2007, dont 140'000 en 2010 (mandat de prestation à la CVA)

"112 prestataires identifiés en Valais"



Source : "Agritourisme en Valais : Bilan et perspectives/ Martigny le 5.10.2009"





3.7 Apiculture

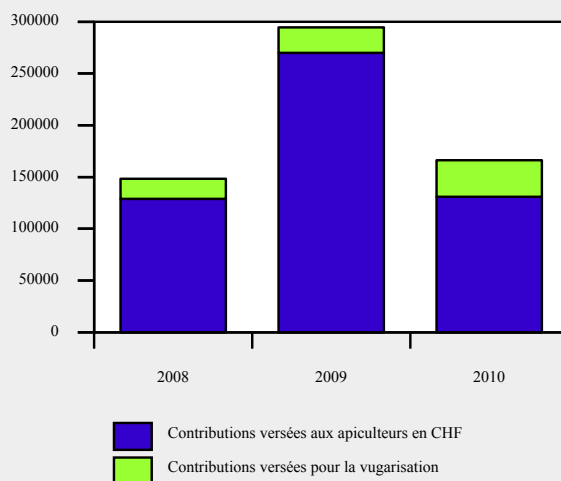
"Une aide nouvelle du canton. Plus 600'000 francs de soutien à l'apiculture en trois ans"

Conscient de l'importance cruciale de l'apiculture pour les activités agricoles (interdépendance biologique naturelle entre les insectes, la pollinisation et la production de graines) le canton soutient depuis 2008 les activités liées à la vulgarisation apicole via des contrats de prestations avec les fédérations d'apiculture du Valais Romand (FAVR) et du Haut-Valais (OBZV) et verse également des contributions aux apiculteurs au bénéfice d'une formation adéquate, reconnus comme exploitants au sens de l'article 2 sur l'ordonnance sur la terminologie agricole.

Durant la période 2008 à 2010, le canton a versé des contributions pour environ 80'000 francs au titre de la vulgarisation apicole et 534'000 francs aux apiculteurs, soit une contribution totale au secteur apicole de plus de 600'000 francs sur 3 ans.

Le rendement brut estimé de l'apiculture valaisanne s'est élevé à 2.6 millions en 2010, ce qui correspond à la production de miel de 10'000 colonies ayant une production moyenne de 13 kg/colonie valorisée au prix de 20 francs/kg.

Evolution des contributions à l'apiculture



Source : OCEA

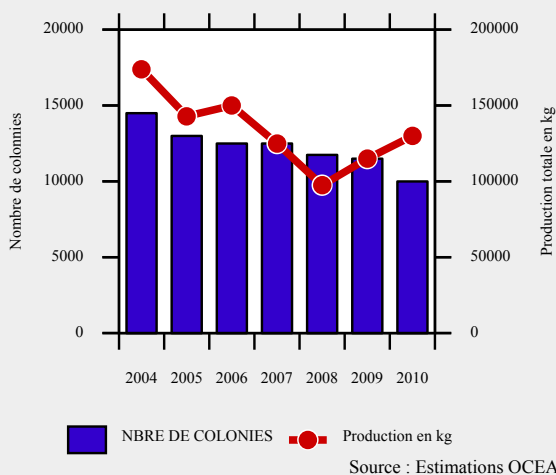


"Une réduction préoccupante du nombre de colonies"

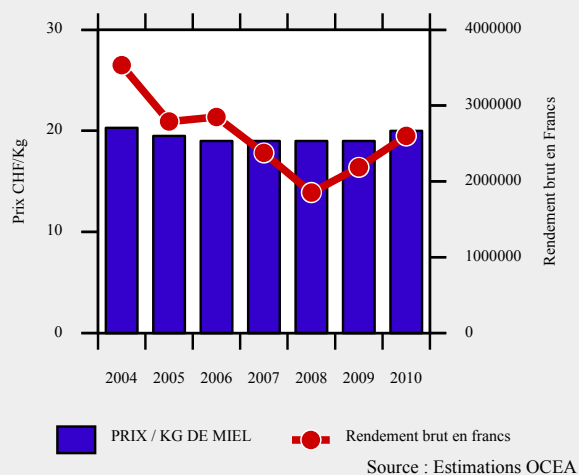
Après une forte réduction de la production de miel durant la période 2004 à 2008, on assiste à une évolution positive de la production en 2009 et 2010, malgré une réduction inquiétante du nombre de colonies.

Au vu des difficultés du secteur apicole, le canton a décidé de soutenir financièrement les apiculteurs et leurs fédérations depuis 2008.

Evolution du nombre de colonies et de la production totale de miel en Valais



Evolution des prix estimés au kg et du rendement brut

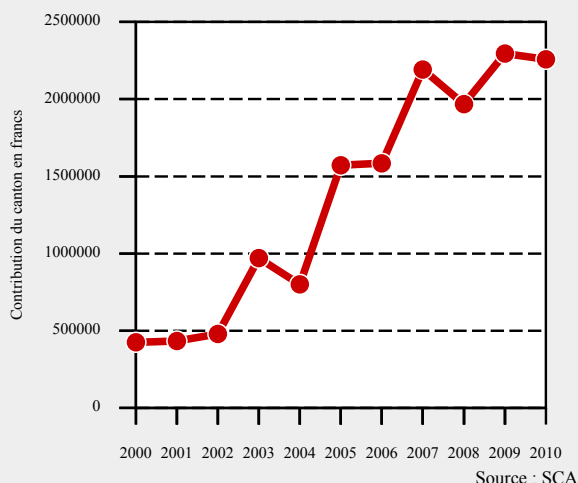




3.8 Promotion des produits de l'agriculture valaisanne

"Près de 15 millions de soutien cantonal à la promotion des produits en 10 ans"

Evolution des contributions cantonales à la promotion des produits de l'agriculture valaisanne



On constate une forte évolution du soutien du canton aux efforts déployés par la profession avec un montant pour 2010 d'un peu plus de 2'250'000 Francs.

A partir de 2005, le canton du Valais a accentué son soutien dans le domaine de la promotion des produits agricoles avec notamment les moyens financiers provenant d'une affectation partielle (10%) en faveur de l'agriculture de la redevance poids lourds (RPLP). Le soutien financier du canton est effectué en synergie avec les améliorations qualitatives de la production valaisanne.



4. PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU TERROIR VALAISAN



4.1 Consommation des vins du Valais

"Progression de 4,9% de la consommation des vins valaisans depuis 2005 (5 ans)"

Consommation de vin en Suisse entre 2005 et 2009

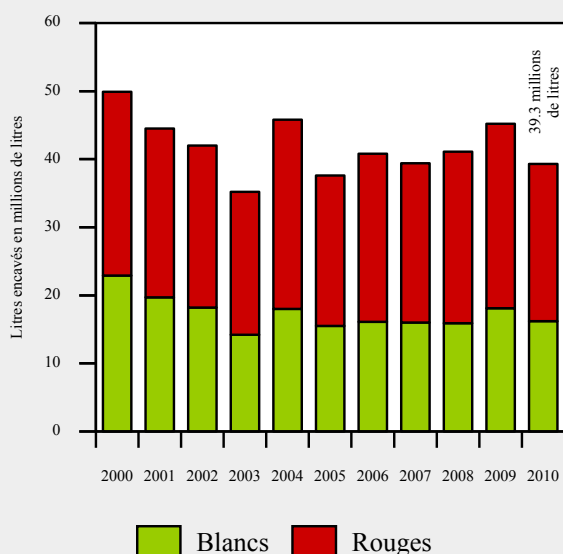
En millions de litres	2005	2009	Variation 2005 - 2009	En %
Tous les vins	276.8	275.7	-1.10	-0.4%
Vins étrangers	170.6	172.7	2.10	+1.2%
Vins suisses	106.2	103	-3.20	-3.0%
Vins suisses (hors Valais)	67.8	62.7	-5.10	-7.5%
Les vins du Valais	38.4	40.3	1.90	+4.9%

Source : Année viticole. OFAG

La consommation générale de vin en Suisse est restée quasi stable (-0.4%) depuis 2005. Puisque sur cette même période les vins étrangers, qui représentent 62,6% du marché, ont légèrement augmenté (+1.2%), cette baisse en volume est totalement imputable aux vins suisses. Les vins valaisans font mieux que les autres vignobles suisses, puisqu'ils gagnent +4.9% contre respectivement une baisse de -7.5% pour les vins des autres régions suisses.

"Une production valaisanne de 39.3 millions de litres"

Evolution de la production en millions de litres



Source : Laboratoire cantonal

Avec une production de 39.3 millions de litres le millésime 2010 s'inscrit dans les années de faible production. 9.6 millions de litres de chasselas ont été produits contre 11.9 en 2009 et 12.2 millions de pinot noir contre 14.2 en 2009 (en baisse de 14.1%).



4.2 Vente des vins valaisans en Grande Distribution en Suisse

"Un indicateur de vente des vins valaisans"

La Grande Distribution représente un canal important pour la vente des vins valaisans. Certes, ce n'est pas l'ensemble du marché, mais il est intéressant, non seulement pour analyser les volumes écoulés, mais également les valeurs (CHF) qui en résultent. Les tableaux ci-dessous donnent deux indications sur l'évolution des parts de marché en Grande Distribution et des prix moyens pour les vins suisses et valaisans, toutes couleurs, toutes catégories et tous contenants confondus.

Evolution des parts de marché en Grande Distribution

En %		2005	2006	2007	2008	2009
CH sans le Valais	Volume	16.1	16.4	16.8	17	16
CH sans le Valais	Valeur	18.1	18.5	18.5	18.8	18.1
Vins du Valais	Volume	12.6	13	12.2	12.3	12.3
Vins du Valais	Valeur	14.7	15.2	14.5	14.8	15.1
Total CH	Volume	28.7	29.4	29	29.3	28.3
Total CH	Valeur	32.8	33.7	33	33.6	33.2

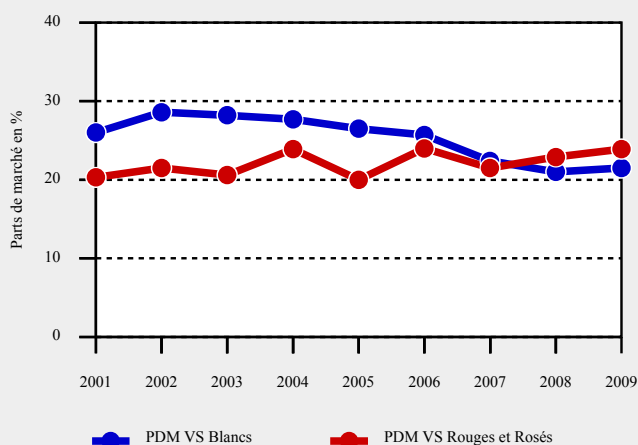
Source : Observatoire du marché en GD

Evolution des prix moyens

CHF/Litres	2005	2006	2007	2008	2009
CH sans Valais	9.99	9.64	9.72	9.88	10.32
Vins du Valais	10.47	9.75	10.31	10.76	11.13
Ensemble des vins CH	10.2	9.8	10.05	10.22	10.67

Source : Observatoire du marché en GD

Parts de marché par couleur en volume des vins du Valais en GD.

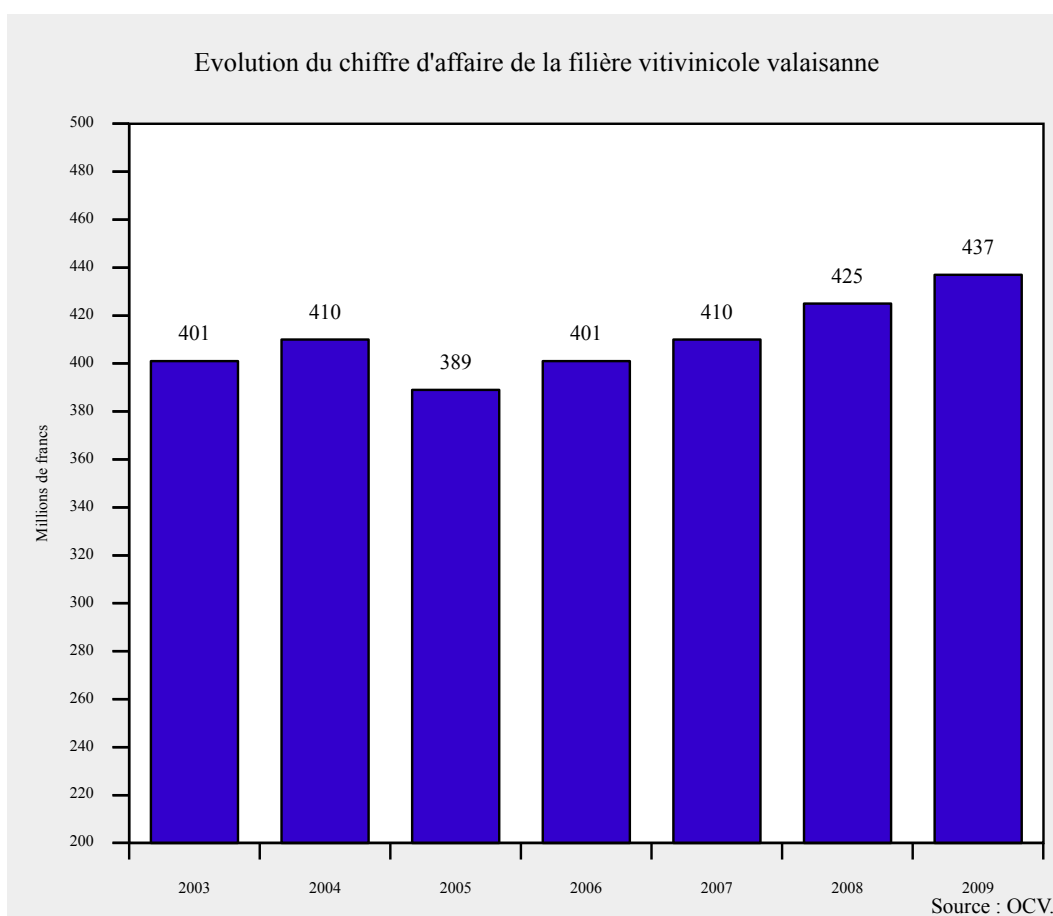


Source : Observatoire du marché en GD.

A partir de l'année 2003, nous observons pour les vins blancs du Valais une perte de volume par rapport à l'ensemble du marché des vins blancs. Dès 2008, cette tendance s'inverse. Pour les vins rouges et rosés, une progression depuis 2005 est observée.

4.3 Chiffre d'affaire de la filière vitivinicole valaisanne

"Un chiffre d'affaire en progression depuis 2005"



Depuis 2005, la croissance du chiffre d'affaires de la filière est de 2,5% en moyenne par an. Il atteint 437 millions CHF en 2009.



4.4 Production et commercialisation des produits issus de l'arboriculture et des cultures maraîchères

"Le Valais assure un approvisionnement substantiel du pays en fruits"

Les arboriculteurs et maraîchers valaisans ont produit 57'600 tonnes de fruits et 10'560 tonnes de légumes en 2010. La quantité de fruits produits est légèrement inférieure à la moyenne de production 2000 à 2010. La récolte 2010 de poires est relativement faible (alternance de la production) alors que la quantité d'abricots produite est supérieure à la moyenne. La production de légumes 2010 est nettement inférieure à la moyenne 2000-2010 et suit la diminution des surfaces de culture. Seule la quantité d'asperges produite est supérieure à la moyenne des années précédentes.

Production valaisanne de fruits et légumes en tonnes

	Moyenne 2000-2010	Production 2010
Pommes	39840	38580
Poires	13130	9560
Abricots	5480	7800
Fellenberg et autres	356	530
Cerises - bigarreaux	60	70
Fraises	821	795
Framboises	189	130
Baies d'arbustes	64	100
Raisins de table	91	35
FRUITS	60019	57600
Asperges	96	180
Carottes d'été	1928	1200
Carottes de garde	4195	2600
Céleris	325	60
Choux-fleurs	1368	900
Choux	149	100
Oignons	1091	500
Tomates	3731	2500
Autres légumes	2533	2520
LÉGUMES	15416	10560
PRODUCTION TOTAL	75435	68160

Source : IFELV



Le Valais assure ainsi un approvisionnement substantiel du pays en fruits : un peu moins d'un tiers des pommes produites en Suisse proviennent du verger valaisan. En ce qui concerne les poires et les abricots, cette proportion se monte respectivement à 50% et un peu moins de 100%.

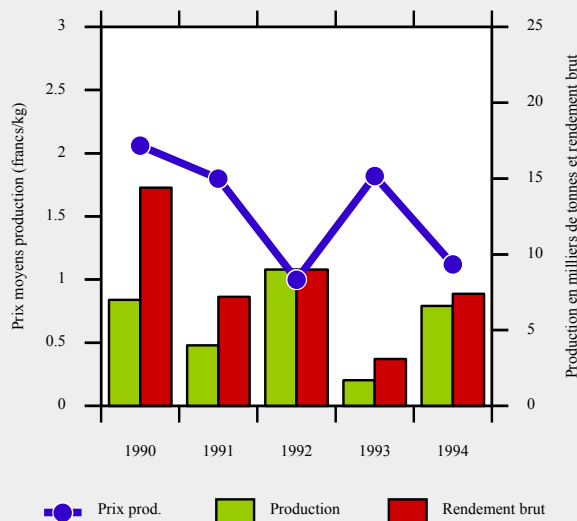
Jusqu'à dans les années 1990, la culture du Luizet consistait en une (quasi) monoculture provoquant en période de maturité un cumul de production dépassant parfois fortement les possibilités de commercialisation. Cette situation pénalisait grandement le succès économique de la culture de l'abricot en Valais étant donné des prix production en diminution et un rendement brut médiocre.

Par conséquent, un programme de diversification de l'assortiment variétal du verger a été développé dès les années 1995 avec le

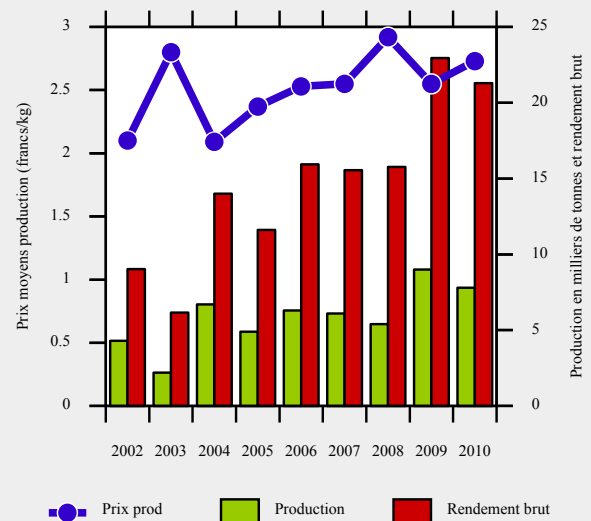
soutien financier du canton du Valais et de la Confédération. Les effets de la politique cantonale et fédérale en la matière ainsi que le dynamisme des producteurs d'abricots concourent actuellement à la réussite économique de cette culture : en 9 ans, le rendement brut a plus que doublé pour atteindre 21.3 millions de CHF en 2010. En outre, des prix production élevés sont maintenus malgré des volumes de production importants en 2009 et 2010.

"L'abricot, un produit phare de l'agriculture valaisanne"

Production, rendement brut et prix production de l'abricot valaisan. 1990 - 1994



Production, rendement brut et prix production de l'abricot valaisan. 2002 - 2010

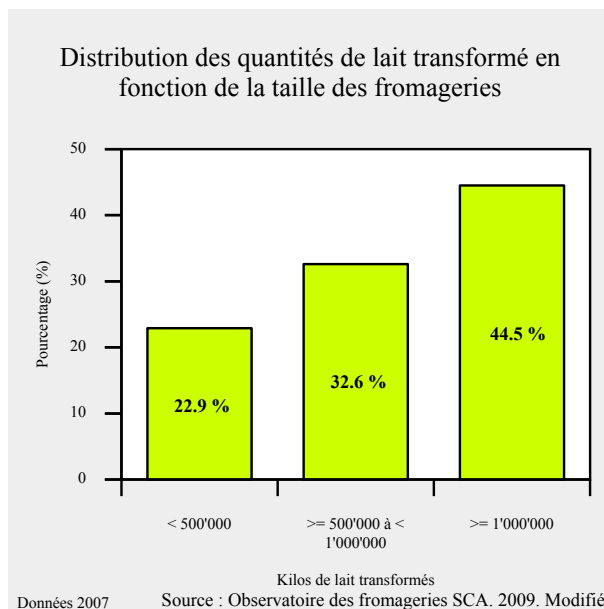
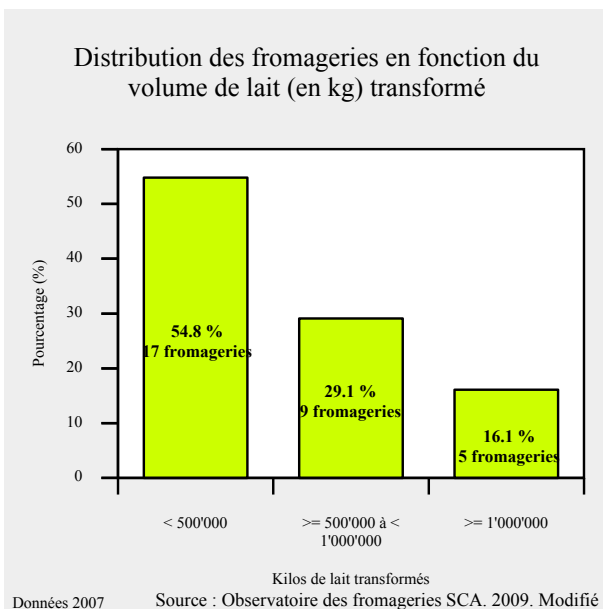


Source : IFELV



4.5 Mise en valeur du lait dans les fromageries

"16% des fromageries valaisannes mettent en valeur 44.5% du lait dans cette filière"

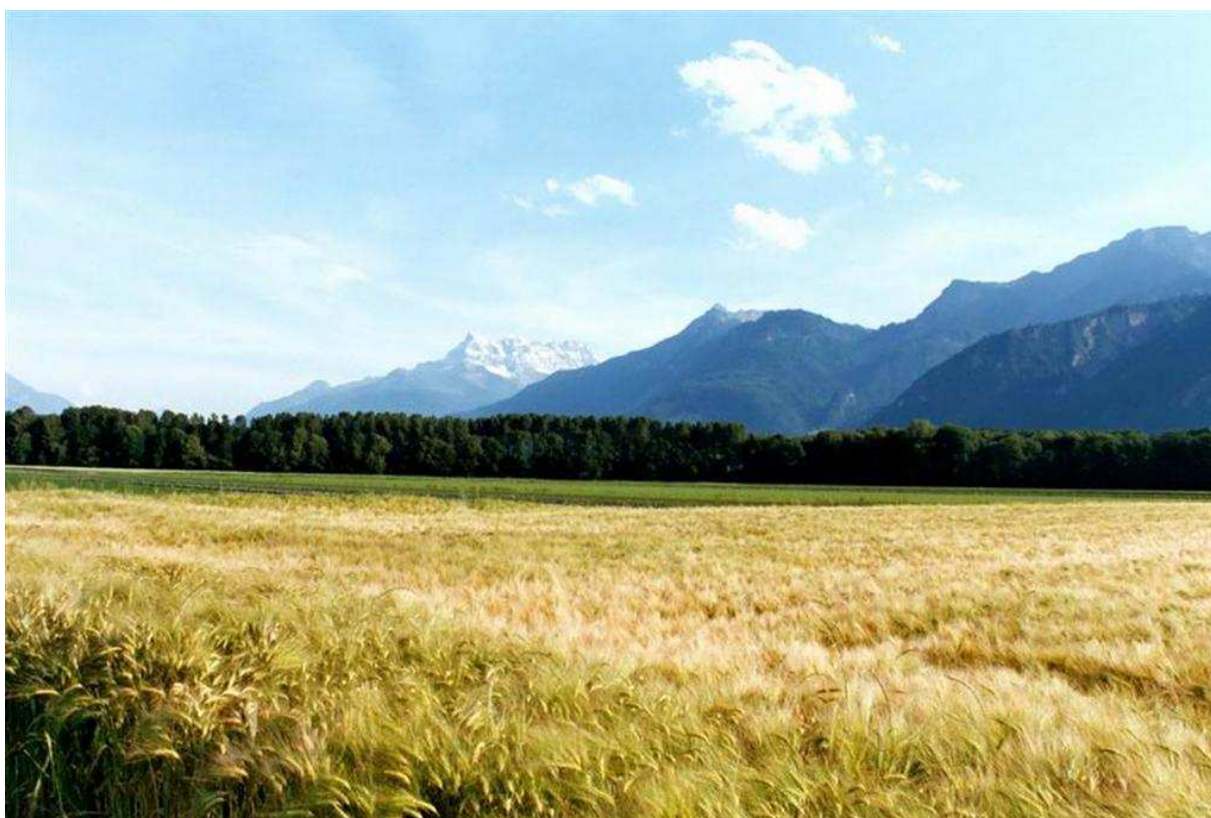


Les 31 fromageries du canton ont transformé environ 20 millions de kilos de lait en fromage. Ce qui représente environ la moitié de la production laitière du canton (39 millions de kilos).

- Les 5 fromageries avec plus de 1 million de kilos de lait par unité (16.1% du total des fromageries) transforment 44.5% des kilos de lait mis en valeur.
- Les 9 fromageries avec 0.5 à 1 million de kilos de lait par unité (29.1% du total des fromageries) transforment 32.6% des kilos de lait mis en valeur.
- Les 17 fromageries restantes avec moins de 0.5 million de kilos de lait par unité (54.8% du total des fromageries) transforment 22.9% des kilos de lait mis en valeur.



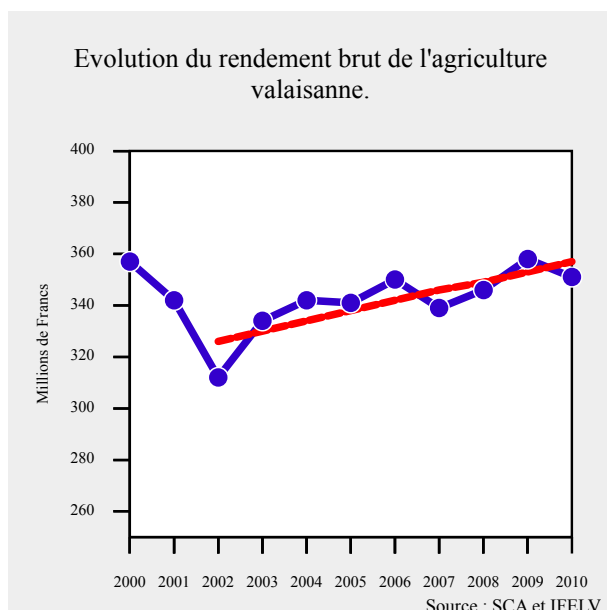
5. EVOLUTION DU RENDEMENT BRUT ESTIME





5.1 Evolution du rendement brut estimé de l'agriculture valaisanne

"351 millions de francs de rendement brut en Valais pour 2010"



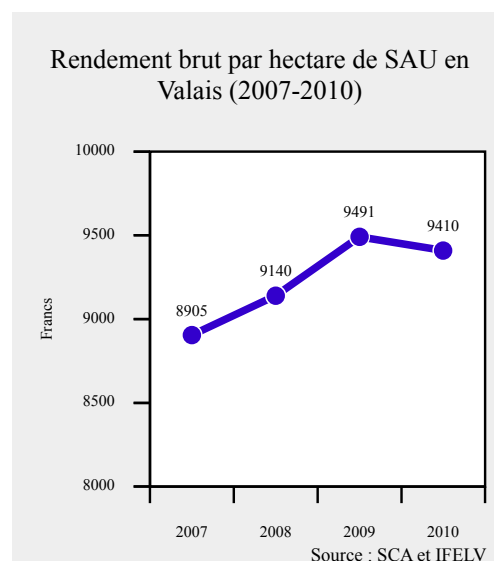
Le rendement brut représente la valeur au prix de vente de tous les biens produits en une année par l'agriculture et qui sont utilisés par les autres secteurs de l'économie ainsi que par les ménages paysans. Les prestations internes (ex : vente de fourrage d'une ferme à l'autre) ne sont pas comprises dans ce calcul.

Ce rendement brut a été établi sur la base d'estimations effectuées par le service de l'agriculture à l'exception des fruits et légumes (données de l'Interprofession des Fruits et Légumes).

"Une forte croissance du rendement brut à l'hectare de 2007 à 2009"

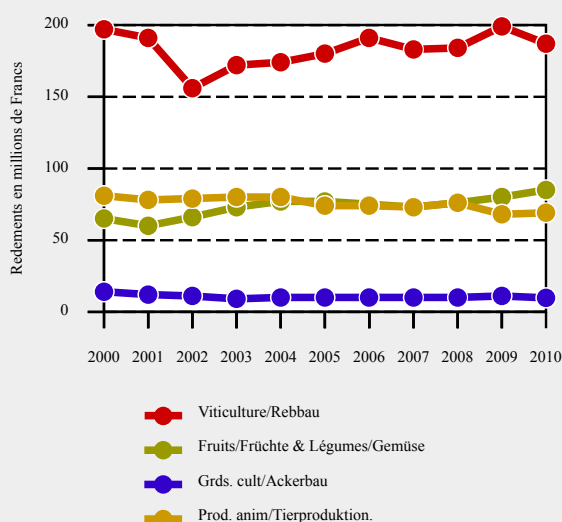
Durant la période 2004 à 2010, le rendement brut a varié entre 340 et 360 millions de francs. La tendance positive de ces dernières années sur le rendement brut s'explique en grande partie par les efforts entrepris par les agriculteurs pour améliorer la qualité des produits, diversifier l'assortiment variétal et les faire connaître aux consommateurs.

Le rendement brut par hectare de SAU est passé de 8'905 francs/ha en 2007 à 9'410 francs/ha en 2010, soit une croissance de 6% sur la période.



"78% du rendement brut est issu de la production végétale"

Evolution du rendement brut selon les secteurs en Valais



Source : SCA et IFELV

La structure du rendement de l'agriculture valaisanne est atypique avec une forte prédominance de la production végétale (plus des trois quarts du rendement brut) alors qu'au niveau Suisse nous avons une situation inverse avec une prédominance de la production animale.

Le secteur viticole reste la production phare avec un taux stable de plus de 53% du rendement brut, malgré une diminution des surfaces viticoles de 3.5% entre 1999/2000 et 2009. La part du secteur de la production animale diminue, passant de 23.5% durant la période 1999-2004 à 21.4% durant la période 2005-2010. Alors que la part du secteur fruits et légumes augmente.

Rendement brut en 2010 de la production animale en millions de francs

	2010
Production laitière/ Milchproduktion	27.1
Production de viande/ Fleischproduktion	19.6
Divers	1.8
Bovins/Rindvieh	48.5
Porcs/Schweine	1.8
Moutons/Schafe	8.1
Chèvres/Ziegen	1.8
Poules/Geflügel	5.7
Apiculture/Bienen	2.6
Divers	0.7
Total	69.2

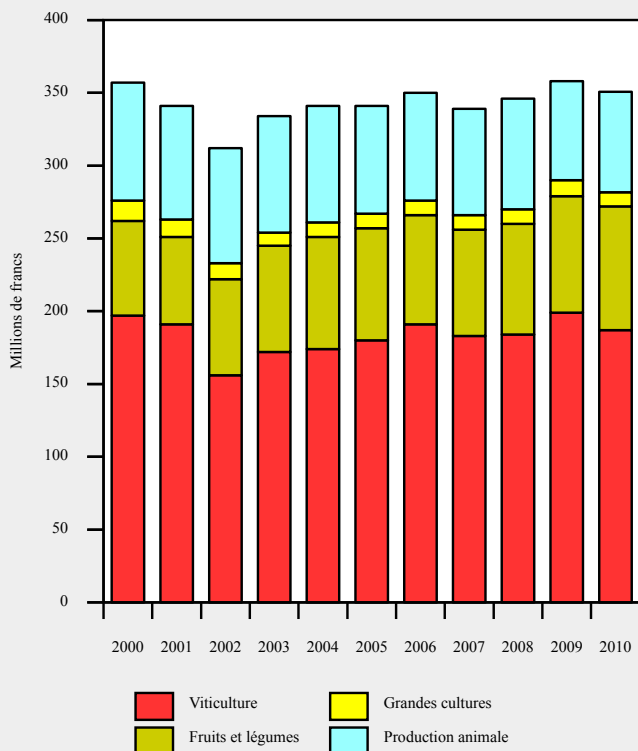
Source : SCA et OCEA



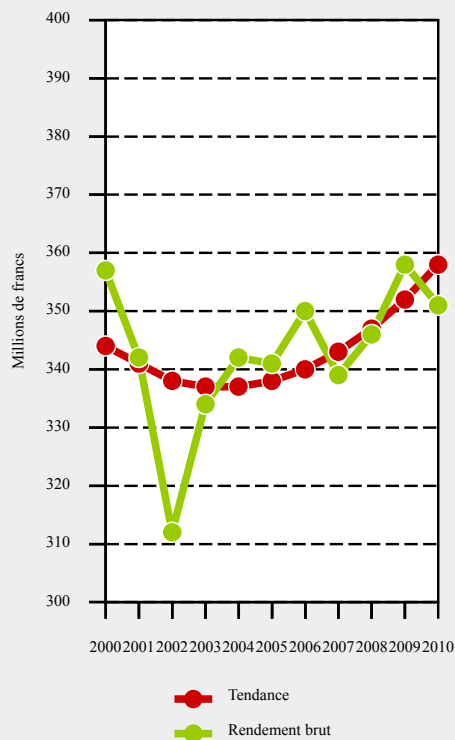


"Une tendance positive du rendement brut depuis l'année 2004."

Evolution du rendement brut de l'agriculture valaisanne par secteur de production. 2000 à 2010



Evolution du rendement brut total de l'agriculture valaisanne. 2000 - 2010



Source : SCA et IFELV

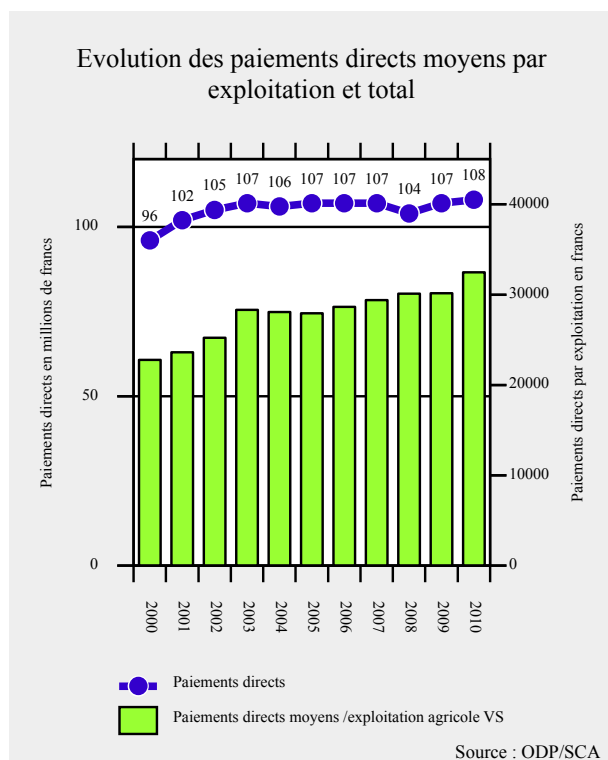


6. EVOLUTION DES PAIEMENTS DIRECTS



6.1 Evolution des paiements directs

"En moyenne plus de paiements directs par exploitation"



Durant la période 2000 à 2010, les agriculteurs valaisans ont bénéficié d'un montant de paiements directs de 1.15 milliards de francs soit en moyenne 105 millions par an. On constate une progression des paiements directs moyens versés par exploitation qui passe de 22'782 francs en 2000 à 32'473 francs. Ceci est à mettre en corrélation avec la diminution du nombre d'exploitations ayant droit aux paiements directs en raison de la modification des conditions permettant l'accès à ces contributions (limite UMOS, surfaces et UGB).

"Un montant record en 2010 avec 108.64 millions"

L'exercice 2010 a vu une réelle augmentation des contributions (+ 1.61 mio ou 1.5 %). La cause principale est la modification des contributions à la pente et à l'estivage. Jusqu'en 2014, il devrait y avoir une légère augmentation liée à la participation en hausse au niveau des programmes Eco-éthologiques.

Les facteurs de diminution des exploitations sont variés, mais 2 éléments principaux peuvent être soulignés :

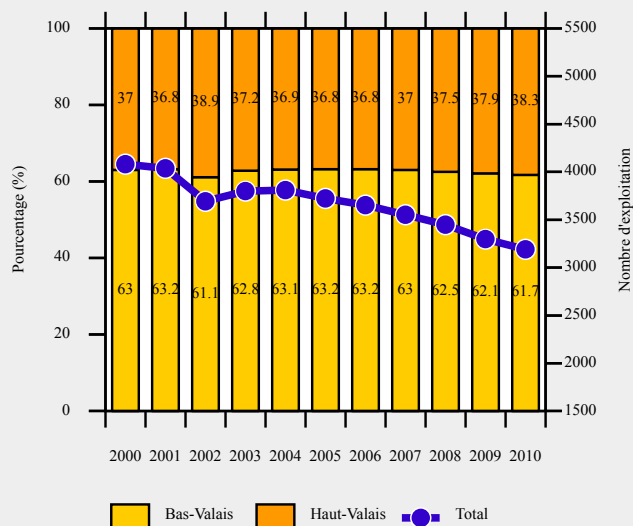
- les agriculteurs atteints par la limite d'âge (65 ans) n'ont pas toujours une reprise de l'exploitation assurée ;
- les modifications de limites (surfaces et bétail) provoquent des réunions ou communautés d'exploitations.

La diminution (en chiffres absolus) est plus prononcée dans le Bas-Valais, car, ayant en moyenne une surface et un cheptel plus importants que dans le Haut, les réunions dues aux modifications de limites ont été plus fréquentes.

"Les paiements directs une composante importante du revenu agricole surtout en zone de montagne"

Durant la période 2000 à 2010, le nombre d'exploitations ayant droit aux paiements directs en Valais a fortement régressé passant de 4'054 en 2000 à 3'190 exploitations en 2010 (-21.3%). La répartition entre les deux régions linguistiques du canton reste stable, soit en moyenne entre 2000 et 2010 37.4% pour le Haut-Valais et 62.6% pour le Valais Romand.

Répartition des exploitations ayant droit aux paiements directs entre le valais Romand et le Haut-Valais.



Source : ODP/SCA



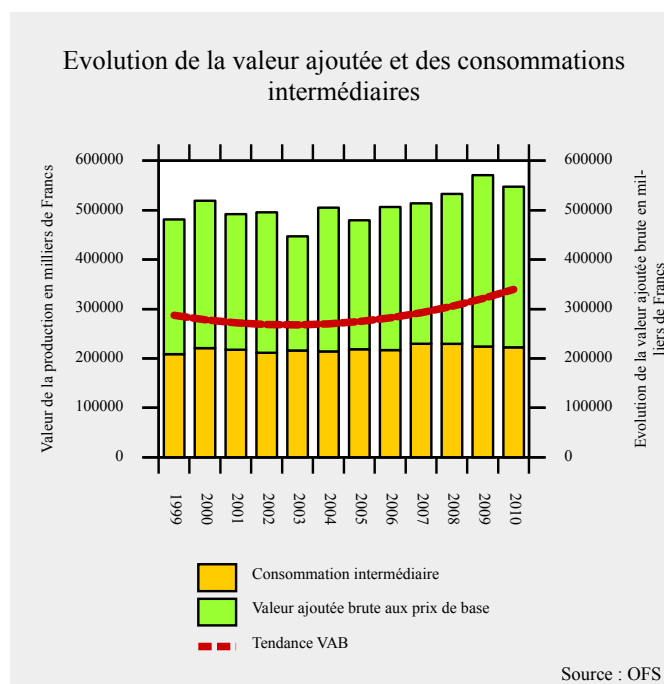
7. VALEUR AJOUTEE DE L'AGRICULTURE VALAISANNE



7.1 Valeur ajoutée de l'agriculture valaisanne et Suisse

"Une valeur ajoutée brute de l'agriculture valaisanne en constante progression depuis 2004"

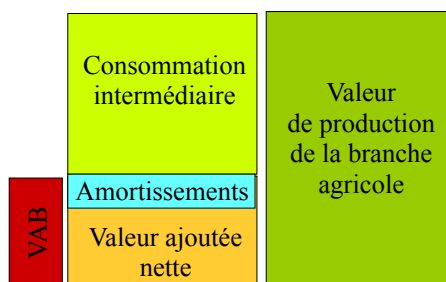
Les comptes régionaux de l'agriculture, établis par l'Office Fédéral de la Statistique, pour chaque canton, permettent de situer la position économique du secteur agricole valaisan par rapport à l'ensemble du secteur agricole suisse et des autres secteurs de l'économie.



La valeur de production représente les quantités produites fois les prix payés au producteur plus les subventions sur produits moins impôts sur produits (sans les paiements directs)

La consommation intermédiaire contient tous les biens et services utilisés au cours de la production et qui sont transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production (Ex : Engrais, semences, services d'entretien, etc)

La valeur ajoutée brute (VAB) représente l'augmentation de la valeur des produits issus du processus de production agricole. $VAB = \text{Valeur de production} - \text{consommation intermédiaire}$

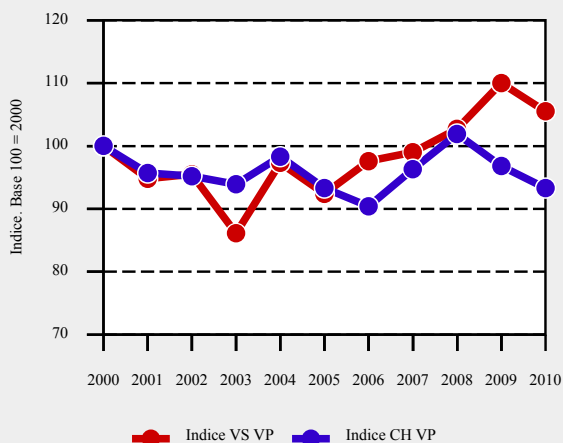


Source : USP. (modifié)

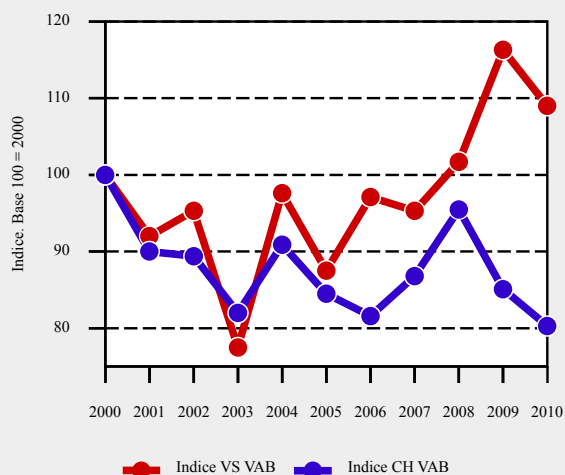


"Une valeur ajoutée brute de l'agriculture valaisanne qui progresse plus vite que la moyenne suisse"

Evolution de l'indice de production agricole.
Valais - Suisse 2000 à 2010



Evolution de la VAB. VS et CH



Source : OFS. Modifié

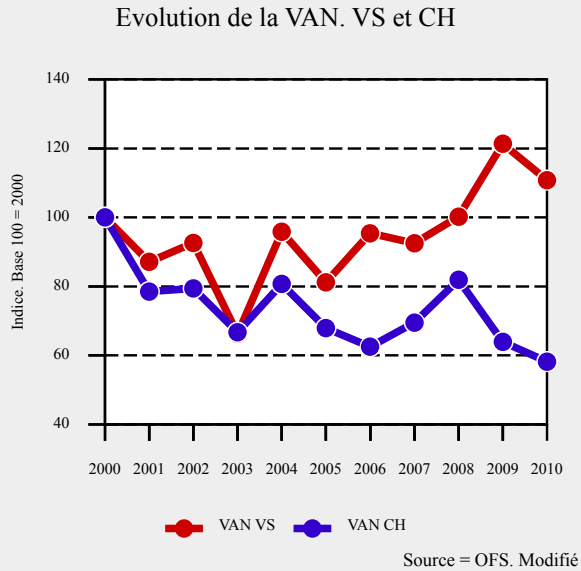
Durant la période 2000 à 2010, la valeur de la production agricole valaisanne est passée de 519 millions à 547 millions (soit une progression d'environ 5.4%), alors que celle-ci a progressé pour la même période de 11'084 millions à 10'342 millions (soit une baisse de 6.7%) au niveau Suisse.

Le taux élevé des cultures spéciales et de la diversification de l'assortiment variétal, ainsi que les efforts de promotion en Valais, s'avèrent être une stratégie gagnante.

La hausse marquée de la valeur ajoutée brute (VAB) valaisanne en comparaison suisse depuis 2005, confirme le dynamisme de l'agriculture valaisanne. Celle-ci est passée de 298 millions en 2000 à 324 millions en 2010 (soit une hausse de 9%). Au niveau suisse, nous constatons une évolution négative de la VAB qui passe de 4'830 millions en 2000 à 3'877 millions en 2010 (soit une baisse de 19.7%).



"Une différence sur la valeur ajoutée nette encore plus marquée en Valais qu'en Suisse"

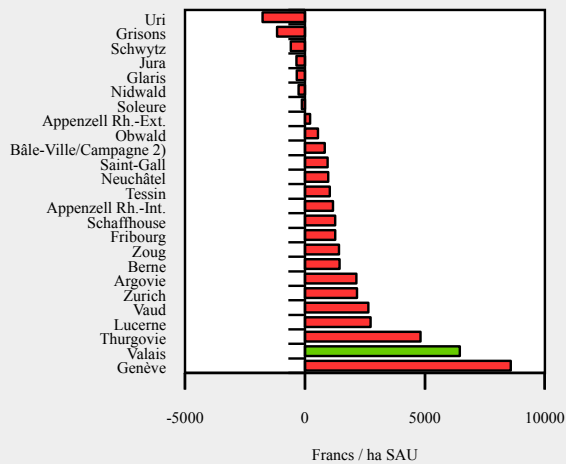


Durant la période 2000 à 2010, le Valais a vu la valeur ajoutée nette sur ses produits agricoles progresser de 10.8%, alors qu'au niveau suisse, elle a régressé de 41.8%.

Les efforts du canton pour la promotion et une stratégie d'amélioration continue de la qualité des produits contribuent à créer la valeur ajoutée constatée ci-dessus.

"les produits issus du terroir valaisan procurent une forte valeur ajoutée nette"

Classement des cantons selon la VAN/SAU en 2009



Valeur ajoutée nette en francs/ha SAU. VS et CH

